Vivre à Flémalle
Bulletin communal d'information

Grand'Route en Fête

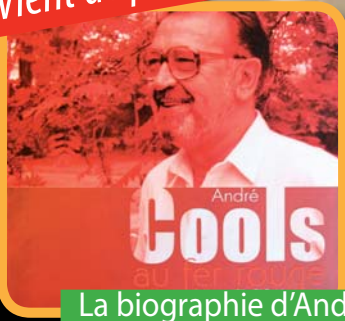
Les 11 et 12 mai
Le centre ville se dévoile ! p 15

Chapeau bas !



Chris et Hadrien
Deux Flémallois sur «la bonne voix» p 6

Vient de paraître



La biographie d'André Cools sous la plume de Louis Maraite p 4

Enquête



Un questionnaire adressé aux seniors p 15

Le Liégeois de l'année est un Flémallois !

Thomas Doret, notre gamin au vélo p 5

Périodique d'information de la commune de Flémalle - mars 2012 - Ed. resp. : Isabelle Simonis - Grand'Route, n° 287 - 4400 Flémalle

Le Collège communal



Isabelle SIMONIS, Bourgmestre

Elle prend en charge : les affaires générales, le budget, les cultes, le personnel communal, la police locale, le service incendie, les relations publiques et les relations avec la presse, les multimédias, les synergies avec les autres pouvoirs publics, la coordination de la politique de redéploiement économique, la recherche de subventions.

Son cabinet se trouve à l'Administration communale, 287, Grand'Route - Tél. : 04/234.88.34
isabelle.simonis@flemalle.be



Laurent LEONARD, 1ier Echevin

Il prend en charge : les finances, l'enseignement, l'accueil extrascolaire, la petite enfance, l'informatisation.

Bureau : 22, rue de Flémalle-Grande - Tél. : 04/235.11.00 - laurent.leonard@flemalle.be



Valter POLESE, Echevin

Il prend en charge : les travaux de conception et d'entretien journalier des voiries, l'environnement, l'entretien journalier des espaces verts, la propreté publique, la mobilité .

Bureau : 183, rue du Village - Tél. : 04/234.88.93 - valter.polese@flemalle.be



Jean-Jacques VERVAEREN, Echevin

Il prend en charge : la jeunesse, les loisirs, le tissu associatif socioculturel et patriotique, les sports, la culture, les grands événements, les bibliothèques.

Bureau : 44, Les Marnières - Tél. : 04/235.10.80 - jean-jacques.vervaeren@flemalle.be



Sophie THEMONT, Echevine

Elle prend en charge : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement, le patrimoine, la régie foncière, les économies d'énergie, la conception et l'entretien journalier des bâtiments

Bureau : 302-304, Grand' Route - Tél. : 04/234.89.13 - sophie.themont@flemalle.be



Catherine MEGALI, Echevine

Elle prend en charge : la population, l'Etat civil, les Sépultures, les Familles, la politique de proximité et de citoyenneté, la politique d'égalité des chances.

Bureau : 287 Grand'Route - Tél. : 04/234.88.57- catherine.megali@flemalle.be



Raymond FLAGOTHIER, Echevin

Il prend en charge : l'emploi, la formation, les affaires économiques, les travailleurs indépendants, l'agriculture, les commerces, l'artisanat, l'ADL, le tourisme

Bureau : 267, Grand'Route - Tél. : 04/234.89.12 - raymond.flagothier@flemalle.be



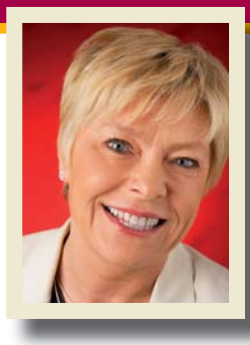
Jean-Louis COLSOUL, Président du CPAS

Il prend en charge : les matières et le personnel du C.P.A.S., la politique de la santé et de la prévention, la politique d'aide aux personnes handicapées, la politique du 3ème et du 4ème âge.

Bureau : CPAS, 16, rue de l'Ermitage - Tél. : 04/235.10.00 - cpas@flemalle.be

Le Conseil communal

Bourgmestre : Mme Isabelle SIMONIS.
Echevins : M. Laurent LEONARD ; M. Valter POLESE ; M. Jean-Jacques VERVAEREN ; ; Mme Sophie THEMONT; Mme Catherine MEGALI; M. Raymond FLAGOTHIER. **Président du C.P.A.S. :** M. Jean-Louis COLSOUL.
Conseillers communaux : M. Gilbert VAN BOUCHAUTE ; M. Yves MOULIN ; M. Marc D'JOOS ; M. Pol WERY ; Mme Catherine PIRLET; M. Marc SOMBREFFE ; M. Eric SZECEL ; M. Pierre BRAHAM ; M. Jérôme DISTER ; Mme Isabelle LAMBERT ; Mme Maggy MANTANUS ; Mme Béatrice DELFORGE ; M. André HOURLAY ; Mme Ariane GEURY ; Mme Alberte GIGOT ; Mme Nathalie BLONDIAUX ; Mme Cécile DECHAMPS ; Mme Jeanine WINTGENS; Mme Antonietta DENARO ; M. Victor KADIMA BAFWA ; M. Jacky BRIAN ; Mme Nathalie STRAUVEN.



éditorial

La proximité par priorité

Les accords institutionnels sont formels : dans les dix années qui viennent, les contours de la Wallonie devront être redessinés ! Le défi est donc lancé, et ce dans un climat économique et social plus que morose.

Qu'à cela ne tienne… des perspectives existent et se profilent à l'horizon. Mais pour saisir utilement les opportunités qui se présentent, il nous appartient d'être acteurs du renouveau et responsables de notre devenir.
Dans cette optique, le pouvoir local a l'avantage de pouvoir s'appuyer sur sa proximité avec le citoyen pour jouer pleinement son rôle de levier, pour stimuler les diverses initiatives et pour accompagner ceux qui en sont porteurs.

Pour être opérantes, les décisions doivent en effet être prises au plus près de ceux qu'elles concernent, les politiques publiques doivent coller à leurs besoins. C'est vrai en matière de sécurité, d'action culturelle, de solidarité, de démocratie locale.
C'est vrai également en matière d'économie ou d'emploi, et c'est précisément pour donner à Flémalle les moyens d'une reconversion réussie que le budget communal 2012 dégage un nouveau fonds de relance de 200.000 euros tout en assurant l'équilibre des finances communales.

Un effort conséquent dans une conjoncture délicate mais un effort mesuré aussi, réalisé sans solliciter davantage la contribution du citoyen et en se donnant les moyens d'une plus grande… proximité justement !
Ces accents de proximité, on peut déjà les entrevoir dans le retour du policier de quartier. L'organisation des services de police décidée en décembre 2011 remet en effet à l'honneur ce maillon fort de la vie locale, cher à nos concitoyens.

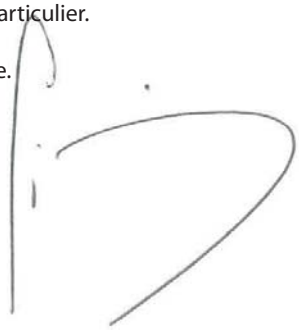
Une volonté qui se concrétisera encore par la prochaine diffusion d'une brochure pratique et synthétique, informant tous les ménages des services locaux mis à leur disposition et des moyens d'y accéder aisément.

Cette proximité se fera plus grande encore dans les prochains jours lors de réunions de quartiers conçues pour favoriser la rencontre plus conviviale et plus personnalisée des citoyens avec les mandataires et fonctionnaires communaux.
Bien plus que symbolique ou politique, cette volonté de rapprochement se veut résolument constructive, au sens fort du terme... Il ne s'agit pas tant de créer les conditions du bien-être social aujourd'hui que de bâtir ensemble un avenir prospère pour Flémalle. Un avenir qui se doit bien entendu d'intégrer les composantes couramment évoquées d'emploi, de logement, de mobilité, d'énergie, de culture… Mais un avenir qui doit avant tout s'envisager à travers un sentiment commun d'appartenance et de fierté.

C'est dans cet esprit aussi qu'un film assurant la promotion de la commune a été réalisé à l'initiative de l'agence de développement local. Il sera présenté par priorité au public flémallois présent lors des rencontres citoyennes avant d'être mis en ligne sur le site de la commune, prochainement rénové lui aussi.

Cet état d'esprit et cette solidarité constituent, je le crois, le prérequis indispensable au succès de notre projet commun. Tels sont en tous cas les accents que nous souhaitons donner à cette proximité pour aborder plus forts et plus unis les défis qui nous attendent demain en Wallonie, et à Flémalle en particulier.

Merci d'y être sensible et bonne lecture.



La Députée-Bourgmestre,
Isabelle SIMONIS

Sommaire

Edito	*3*
André Cools au fer rouge	*4*
Ca tourne à Flémalle	*4*
Chapeau bas les Flémallois	*5*
Flémalle créative	*7*
Perspectives - formations	*8*
Nouveaux commerces	*8*
Tourisme à Flémalle	*10*
Agenda	*11*
Enseignement	*12*
Activités pour tous	*13*
Offres d'emploi	*14*
Questionnaire pour les Seniors	*15*
Défibrilateurs	*19*
Sport	*19*
Travaux	*20*
Energie	*21*
Opérations urbanistiques	*24*
Nouvelle	*25*
Egalité des chances	*24*
Etat-civil - Population	*27*

Bulletin communal réalisé par le **service des Relations publiques**
Christiane Meunier - Grand'Route, 287
04/234.88.54 - relations.publiques@flemalle.be

Impression : **imprimerie communale** :
Serge Bigazzi - Claude Celejowski

Avec l'aimable collaboration de Monsieur **Théo Deleersnijder** pour la relecture.

André Cools au fer rouge

La biographie d'André Cools sous la plume de Louis Maraite

Dans le cadre du 20e anniversaire de la disparition d'André Cools commémoré l'année dernière, l'éditeur liégeois Luc pire avait proposé au collège communal d'éditer un livre qui lui serait consacré. C'est aujourd'hui chose faite, grâce à un partenariat établi entre la maison d'édition, l'administration communale et la Présidente du Centre culturel de Flémalle, Marie-Hélène Joiret. «André Cools au fer rouge», fraîchement sorti de presse, pose un regard presque intime sur l'un des plus grands hommes politiques belges de notre temps. Citations truculentes, témoignages de proches, anecdotes et photographies étonnantes illustrent la publication. C'est à l'ancien journaliste, Louis Maraite, que Marie-Hélène Joiret a voulu confier la réalisation de l'ouvrage. Celui-ci avait fréquemment rencontré André Cools durant sa carrière.

Pour alimenter son travail, l'auteur a rencontré une soixantaine de personnes ayant bien connu l'ancien Bourgmestre de Flémalle, Ministre d'Etat. Toutes ont été ravies de pouvoir parler de lui et l'on perçoit aisément au travers du livre, la fascination que suscite encore André Cools à l'heure actuelle. La préface est signée Elio Di Rupo.



Louis Maraite venu présenter le livre à Flémalle
à gauche : Marie-Hélène Joiret, à droite, Mme Houziaux

Il y a vingt ans, André Cools était abattu à Liège par des tueurs à gages. La vérité judiciaire a été rendue et les assassins condamnés ainsi que ceux qui leur ont armé le bras, au premier rang desquels Richard Taxquet, proche du ministre Alain Vanderbiest, camarade puis rival politique de Cools, qui s'est suicidé en 2002.
Les soubresauts de l'enquête, le climat de délation et les minutes des procès ont renvoyé à l'arrière-plan l'action politique et les idéaux socialistes qui ont guidé la vie d'André Cools. Vingt ans plus tard, il était temps de revenir sur l'œuvre de cet homme entier et fidèle, dont le côté « brut de décoffrage » masquait l'intelligence pratique et l'empathie pour ses concitoyens. Aujourd'hui encore, la figure d'André Cools exerce une influence sur la Cité, de Flémalle à l'international en passant par Liège, la Wallonie et la Belgique.



André Cools au fer rouge, Par Louis Maraite,
Aux éditons Luc Pire
En vente en librairie, au Centre culturel, à la Maison du Peuple et à l'hôtel communal.
Prix: 29 euros
Infos : 04/234.88.53

Ça tourne à Flémalle !



Un documentaire surprenant sur la commune et ses habitants vient d'être réalisé. Une belle occasion de découvrir ou de redécouvrir les atouts insoupçonnés de notre territoire.
Une équipe, constituée de la réalisatrice Julie Dessart accompagnée de Sophie Huberty et de Xavier Istasse pour les tournage et montage, a sillonné la commune durant plusieurs semaines afin d'en dresser un portrait diversifié et moderne. Notre commune reste souvent méconnue des visiteurs et investisseurs ainsi que des Flémallois eux-mêmes !
La perception que l'on en a peut parfois être tronquée. Ce film relate les dynamiques passées, présentes et d'avenir en image et en musique tout en donnant la parole à des personnalités flémalloises ainsi qu'à des acteurs participant au quotidien de la commune.
Des diffusions auprès du grand public sont prévues lors des réunions de quartier durant les prochaines semaines ainsi que dans le cadre de «Grand'Route en fête'», les 11 et 12 mai 2012.
Le film sera également placé sur le tout nouveau site Internet de Flémalle qui devrait être mis en ligne début avril.

Pour plus d'infos, contactez l'Echevinat des Affaires économiques et du Tourisme au **04/234.88.63** ou par mail : **affaires.economiques@flemalle.be**

Le Liégeois de l'année est un Flémallois



«Tout petit, j'étais très turbulent. Par la suite, j'étais plutôt timide et maintenant, grâce au cinéma, je suis devenu plus sûr de moi».



Récompenses :
Festival de Cannes 2011 : Grand Prix ;
Prix du cinéma européen 2011- prix du Meilleur scénario ;
Festival International du Film de Londres 2011 : Nommé pour le Prix du meilleur film ;
César 2012 : Nommé pour le César du Meilleur film étranger ;
Independent Spirit Awards 2012 LA, U.S.A. : Nommé dans la catégorie Meilleur film étranger.



Ses impressions sur le tapis rouge de Cannes : *« Surtout, ne pas me casser la figure... »*

Contrairement à ce qu'affirme la plupart des médias, Thomas Doret, le héros du film «Le Gamin au Vélo» des frères Dardenne est bel et bien Flémallois. Né d'un papa flémallois et d'une maman flémalloise, Thomas vit dans le quartier de Flémalle-Grande. Ses primaires, il les a faites à l'école communale de la Fontaine dont il garde de bons souvenirs. L'an dernier, Thomas se trouvait à Cannes pour y recevoir le Grand Prix. Thomas vient d'être élu Liégeois de l'année 2012, dans la catégorie «Artiste». Bientôt, on le verra à nouveau sur grand écran dans le rôle du plus jeune fils du peintre Renoir, aux côtés de Michel Bouquet. Il entamera prochainement le tournage d'un documentaire réalisé par Canal+ sur les enfants comédiens.

C'est par pur hasard que Thomas s'est retrouvé à passer son premier casting. Son papa avait repéré sur Internet une annonce dans laquelle on cherchait, pour interpréter le premier rôle, un garçon dont le profil correspondait à celui de Thomas. *«On m'a inscrit à la dernière minute. Moi, je n'y croyais pas trop. De toute façon, mon principe, c'est qu'il vaut mieux partir pessimiste, c'est le seul moyen de ne pas être déçu».*
Déçu, il ne le sera pas, tout comme les frères qui ont failli arrêter les auditions dès la prestation de Thomas. *«Nous étions 125, j'étais cinquième et j'ai appris par la suite que leur choix avait été fait dès mon passage. Je devais jouer la première scène du film, une conversation téléphonique que j'ai dû apprendre en quelques minutes. On a cru que quelqu'un était au bout du fil ».*
Voici donc notre gamin et son vélo embarqués pour deux mois et demi de tournage dans les quartiers populaires de Seraing. *«J'ai tourné 52 scènes sur 55, autant dire que je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. Les frères font recommencer chaque prise 15 fois, systématiquement. L'ambiance sur le plateau était super et tout le monde était très gentil. Luc et Jean-Pierre travaillent sérieusement mais ils savent aussi rigoler».*
Et Cécile De france ? *«Sympa. Elle faisait tout pour me mettre à l'aise et me donnait des petits trucs pour mieux jouer mes scènes».*
Thomas n'a jamais pris de cours de théâtre. Sa première expérience sur les planches ? Un tournoi de déclamations en première secondaire complètement raté. *«Je ne connaissais pas mes textes. Je m'y étais inscrit pour faire plaisir à un copain. L'année suivante, je n'ai même pas voulu y participer».*
Le tournage s'est prolongé jusqu'au début du mois de novembre. Pour ne pas hypothéquer son année scolaire, Thomas a reçu des cours particuliers. Ses professeurs et ses copains de classe lui ont aussi apporté pas mal de soutien. L'année a été réussie sans problème.
Thomas vient d'achever le tournage d'un deuxième film où il interprête le plus jeune des fils de Renoir. C'est à Michel Bouquet que le réalisateur Gilles Bourdos a confié le rôle du grand peintre. Thomas est parti plus de deux mois sur la côte d'Azur, à Le Rayol tout près de St Tropez. On apprend qu'il vient d'être choisi pour le tournage d'un documentaire sur la vie des enfants comédiens produit par Canal+.
Malgré le succès, Thomas n'a pas la grosse tête. C'est un garçon charmant, sympathique et discret. Du haut de ses 15 ans, il affiche une bonne dose de maturité, d'intelligence et d'humour. Après tout, il n'a encore jamais tourné qu' avec l'une des plus jolies actrices françaises, il n'a jamais été récompensé que par Robert De niro et félicité par Jude Low, il a simplement partagé la table de Spielberg...
Sa seule crainte sur les marches de Cannes ? *«Surtout, ne pas me casser la figure. C'est pas facile de marcher avec ces chaussures à talonnettes ! ».*
Rien à craindre... Thomas garde bien les pieds sur terre.



Dès son retour du festival de Cannes où le film s'est vu octroyé le Premier Prix, Thomas avait été invité à l'administration communale; une façon, pour les membres du collège, de rendre hommage à ce jeune prodige du cinéma.

Kris et Hadrien , deux Flémallois sur la bonne voix

Kris Willems habite à Mons-lez-Liège et Hadrien Collin est originaire de Chokier. On a pu apprécier leur talent lors de leurs passages à l'émission «The Voice» sur la RTBF. Tous deux avaient franchi les étapes pour se hisser jusqu'aux Duels. Les deux chanteurs en sont sortis plus expérimentés, avec comme objectif: se produire sur scène un maximum de fois. Kris et Hadrien ont déjà un agenda bien chargé avec quelques dates dans la région liégeoise. En mai, on aura le plaisir de les voir sur scène à Flémalle lors de la manifestation «Grand'Route en fête».



Kris et Hadrien, les deux duellistes de « The Voice Belgique», viendront chanter à Flémalle le 11 mai, lors de la manifestation Grand'Route en fête

En 2006, Kris s'inscrit à un concours sosie qu'il remporte pour son étonnante ressemblance avec Gregory Lemarchal et pour la qualité de son interprétation de «SOS d'un terrien en détresse». Kris participe à de nombreux concours dont il sort généralement avec le premier prix. Les petits podiums en wallonie s'enchaînent au point de devoir interrompre ses études. Lors d'un concours à la radio, il interprète «Vivo per lei» en duo avec Hélène Segara. Kris gagne le concours et se retrouve sur scène à Colfontaine avec la chanteuse. Le voici ensuite sollicité par le manager et mari d'Hélène Segara pour un autre concert mais cette fois, à Paris, au Palais des Sports. Depuis, il l'accompagne en tournée partout en Belgique, en France, en Suisse et au Luxembourg.
Il y a quelques années, Kris était venu chanter dans la commune à l'occasion de la remise des diplômes aux élèves des écoles communales auprès de qui il avait fait fureur avec ses reprises de Mickaël Jackson. Aujourd'hui, Kris peut affirmer avoir fait de la chanson, son véritable métier. Son agenda est déjà bien complet jusqu'en juillet avec, au minimum, un concert toutes les deux semaines.

Hadrien Collin est le plus jeune des participants de l'émission. Agé d'à peine 17 ans, il chante maintenant depuis cinq ans et affiche déjà un talent exceptionnel. C'est surtout grâce au groupe Kyo, dont il était fan lorsqu'il était encore tout petit, qu'il se découvre une passion pour le chant. Hadrien a pris quelques cours de chant aux Jeunesses musicales. Il y a deux ans, ils s'est mis à la guitare et a formé un duo avec son copain Antoine. Ils reprennent des chansons d'artistes connus comme Eric Clapton, The Fray, Ben Harper auquelles ils apportent une petite touche bien personnelle. Les deux jeunes travaillent désormais leurs propres compositions qu'ils interprètent en anglais et en français. Inspiré par le groupe Cocoon, Hadrien s'est pris de passion pour le yukulele et en joue dans certains de ses morceaux .
Avec son duo, Hadrien s'est déjà produit bon nombre de fois sur scène dans la région liégeoise. Son passage à l'émission lui a permis de prendre de l'assurance sur scène et de gérer son stress et nous a permis à nous de découvrir un artiste très prometteur.

En pleine forme pour l'ascension du Kilimandjaro



Quand on veut, on peut.

Isabelle Bonazza ne cesse de se le répéter ... ça l'aide à avancer, c'est sa devise. Et celle-ci a pris tout son sens lorsque Françoise lui a demandé des renseignements sur le «Start To Run». Isabelle initie des groupes de personnes à la course à pied sur la piste d'athlétisme du plateau des Trixhes. Le principe : deux séances par semaine avec un moniteur où l'on enchaîne course et marche, le tout durant 12 semaines. Au final, même les plus sceptiques au départ enchaînent 30 minutes de course.
La session venait tout juste de se terminer. Très déçue, voire catastrophée, Françoise lui a expliqué qu'elle devait absolument travailler sa condition physique par la course car elle préparait un fameux défi : l'ascension du Kilimandjaro, prévue pour le début du mois de janvier. Seul petit hic : Françoise n'avait jamais pratiqué la course à pied. Huit petites semaines les séparaient du jour J, un timing plutôt serré.
Isabelle a accepté d'endosser le rôle de coach non sans l'avertir que cela ne serait pas facile et qu'elle allait devoir s'accrocher sérieusement. Dès le lendemain, Françoise entamait donc un programme musclé ficelé par sa monitrice, bouclant un parcours de 8 km, comprenant la grimpette de la côte du Château de Chokier y compris en sprints. A raison de 2 à 3 séances par semaine, Françoise a avalé les kilomètres, a monté les côtes les plus pentues de la commune ; de la rue Tavalle au Bois des Moines, de la vallée aux Hauts Plateaux, des Cahottes aux Awirs et a réussi à augmenter la distance jusqu'à 16 km. Le tout, ponctué de séances d'intervalle training sur la piste d'athlétisme avec le Flémalle Athlétic Club.



Grâce à son courage, sa volonté et sa ténacité, Françoise est arrivée en Tanzanie fin prête pour l'ascension tant attendue. Celle-ci a été accomplie avec brio.

FLÉMALLE CRÉATIVE

LA RUBRIQUE DES ACTEURS INNOVANTS

Un soupçon d'audace, une pincée de créativité et, surtout, beaucoup de travail, ce sont les ingrédients qui propulsent certains de nos acteurs au top de la sphère économique. Nous souhaitons, par le biais de cette nouvelle rubrique «Flémalle créative», mettre à l'honneur les acteurs flémallois qui boostent l'emploi par le biais d'activités innovantes et durables.

Entreprise T&B à Flémalle ■ dans le giron de Porsche, Lamborghini, Mercedes et Audi

Saviez-vous qu'une entreprise de renom est basée au sein même de Flémalle dans le parc d'activités des Cahottes ? La société T&B Carbon Manufacturing sprl est un leader en ce qui concerne la conception et la production de fibres de carbone et de pièces en bois lamellées servant aux intérieurs des voitures les plus prestigieuses. La qualité de leurs produits satisfait des marques d'automobile telles que Porsche, Lamborghini, Ferrari, Mercedes Benz, Audi Bentley continental GT, entre autres !



Mais ce n'est pas tout puisque la société est aussi active dans l'utilisation de la fibre de carbone pour des accessoires qui ne relèvent pas du domaine de l'automobile. Cela peut aller de la souris d'ordinateur à la clé USB, en passant par les briquets signés Pierre Cardin et même les boutons de manchette. Cette entreprise familiale exporte ses créations jusqu'en Allemagne, en France, aux Pays-bas, au Royaume-Uni, aux Emirats arabes unis et aux Etats-unis : un très beau succès commercial couvé au sein de notre commune.

Entreprise Franki ■ un fleuron du génie civil en pays flémallois !

Au mois de juin la société Franki a inauguré ses nouvelles installations à Flémalle. Les bâtiments de l'ancienne société Reforme ont été entièrement rénovés en intégrant nombre de technologies durables. Cette entreprise centenaire comptant plus de 300 collaborateurs ne cesse de surfer sur la vague du succès. Elle est considérée comme un des leaders économiques et technologiques du secteur belge de la construction.



Elle est reconnue dans les métiers de base qui sont désormais les siens :

- le génie civil (ouvrages d'art, réparation de béton, épuration des eaux usées, travaux industriels) avec des réalisations comme les tunnels sous Cointe et sous la Dérivation, les métros de Bruxelles, de Singapour et d'Anvers, la base Ariane de Kourou, plusieurs tronçons de la ligne à grande vitesse de la gare TGV de Liège-Guillemins et la station d'épuration de Liège-Sclessin, sans oublier de nombreux chantiers menés pour les plus grands noms de l'industrie : ArcelorMittal, Prayon, GSK, Electrabel ou BASF.
- les bâtiments (publics, privés, logements, bureaux et halls industriels, restauration de bâtiments classés, rénovation) avec de belles exécutions à épingler comme Source-O-Rama à Chaudfontaine, les bâtiments des Finances et de la Justice à Tournai, le nouvel hôtel de Verviers, les bureaux d'EVS, les thermes de Spa mais aussi des restaurations prestigieuses telles le Trésor de la Cathédrale de Liège, le château des Ducs d'Havré et celui de Lavaux Sainte-Anne.
- C'est donc un employeur privé primordial en Wallonie qui s'installe aujourd'hui à Flémalle dans la zone d'activités économiques des Cahottes.

Entreprise DAVIDT'S ■ à la conquête des marchés européens au départ de… Flémalle !



Créée il y a 60 ans, la société Davidt's est une PME active dans la distribution de produits de maroquinerie sous sa propre marque. Au départ de Flémalle, elle envoie bagages et boîtes à bijoux dans l'Europe entière.

Installée depuis 2000 dans le parc d'activités des Cahottes, elle occupe depuis 2010 un entrepôt de 7500 m2 réalisé à la manière d'une maison passive avec une isolation importante des murs et des plafonds. Les objectifs étant d'économiser l'énergie ainsi que d'investir dans le durable. Les produits estampillés « Davidt's », coffrets à bijoux, mallettes, porte-ordinateurs, poussettes de marché, valises …, allient la noblesse du cuir naturel et la polyvalence du synthétique. Ils ont conquis les marchés européens et en premier lieu la France, grâce à un travail de publicité, de marketing et de notoriété de la marque, la firme étant également active dans l'e-commerce.

Une activité innovante à communiquer ? Contactez Gaël Lambinon, chef de bureau administratif pour les Affaires économiques, l'Emploi et le Tourisme au 04/234.88.64 ou gael.lambinon@flemalle.be

Perspectives asbl : dynamisez votre avenir !

L'asbl Perspectives a pour objectif de permettre à chacun de trouver ou retrouver du travail. C'est pourquoi nous proposons des formations gratuites à destination des demandeurs d'emploi. Ces formations sont dynamiques : elles comprennent notamment un suivi individuel et des stages en entreprises.

ACTION RECHERCHE EMPLOI (ARE) Cette formation s'adresse à toutes les personnes voulant décrocher un emploi rapidement. Chercher un emploi c'est un travail qui s'apprend… Coaching personnalisé (élaborer un CV et une lettre de motivation, postuler activement, participer à des entretiens d'embauche...).
Ne tardez pas : 12 participants maximum ! 1 mois de formation.
Public concerné : les chômeurs complets indemnisés de - 50 ans et les personnes en stage d'attente.

TECHNICIEN D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE INFORMATIQUE Il n'est pas rare que des utilisateurs (entreprises ou particuliers) se voient confrontés à des problèmes techniques ou soient à la recherche de personnes compétentes afin de les aider et de les conseiller dans la gestion de leur parc informatique. Cette formation permet de développer des compétences polyvalentes en informatique (hardware et software), et ainsi répondre aux besoins du marché.
Ne tardez pas : 12 participants maximum ! 8 mois de formation, dont 1 mois de stage en milieu professionnel
Public concerné : demandeurs d'emploi.

Plus d'infos ?

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir et obtenir des renseignements sur l'ensemble de nos formations :
Par téléphone : 04/231.33.37 (8h30-17h00) ;
par internet : www.performat.be – possibilité de vous «pré-inscrire» sans engagement via notre formulaire en ligne.



Si vous êtes interesse, faites-le nous savoir le plus vite possible car le nombre de places est limité et la participation à nos formations nécessite un entretien préalable de sélection.

PERSPECTIVES a.s.b.l. Parc Industriel, 1 4400 Flémalle
Tél: 04/231.33.37 - Fax: 04/234.18.15 - E-mail : info@performat.be



C.L.Ef. Coaching : Martine Monville-Rouche, Coach certifiée en PNL Humaniste. Gérer votre stress, développer votre créativité, cultiver votre détermination sont, à titre d'exemples, les objectifs que la Flémalloise, Martine Monville-Rouche, peut vous aider à atteindre par la PNL (programmation neuro-linguistique) Humaniste. Elle vous amènera à découvrir votre potentiel pour vous conduire vers plus d'autonomie en clarifiant vos objectifs professionnels ou personnels. La PNL Humaniste offre des outils opérationnels et efficaces qui tiennent compte de la réalité actuelle de la personne et de son entourage. Elle contribue ainsi à un épanouissement optimal et à un meilleur confort de vie.
Rens. : 0472 43 05 42

Les nouveaux commerces et entreprises

LIBRAIRIE SYLVIE
Grand'Route 384 - Tel : 04/233.34.73
La « librairie Michelle Boulanger » est devenue la « librairie Sylvie ». Rudi, Sylvie et Antoine Bertrand vous y accueillent du lundi au vendredi de 5 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 18 h 00.

FINDER
Grand' Route 81 - Tel : 04/382.29.22
Courrier : info@lefinder.be
Entièrement rénové, le café situé au coin de la Grand'Route et de la place Samuel Donnay est de nouveau ouvert tous les jours dès 7 h et dès 8 h le dimanche. Un vendredi par mois en soirée, repas à thème.

PIZZERIA DE LA PLACE
Thier des Trixhes 7 - Tel : 04/234.37.34
Courriel : lillo1506@hotmail.com
Cette nouvelle pizzéria propose pâtes fraîches fabrication maison et pizzas cuites sur pierre, le tout à emporter. Possibilité de livraison. Ouverture : du mardi au jeudi : de 17 à 22 h. Vendredi et samedi : de 11 h 30 à 14 h et de 17 à 22 heures
www.pizzeriadelaplace.com

Café « L'ESCALE
Rue Passage d'Eau 2 - Tel : 0495/90.36.11
Courriel : claudiavalgaerts@hotmail.be
Le café l'Escale situé sur le site du Carrefour vous accueille à nouveau depuis le 26 août 2011. Vous pouvez y consommer des boissons variées ou vous restaurer (sandwiches, pâtes, croques, panini..).

O DECOR
Rue de la Fontaine 173 - Gsm : 0487/382.000
Un magasin de décoration, peintures et meubles s'est installé dans le quartier de Profondval dans l'immeuble autrefois occupé par le Spar. Il propose également divers ustensiles de cuisine et une machine à teinter est à votre disposition. Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 18h.

Champion
Place François Gérard 8 - 04/262.73.89
Ouvert du lundi au samedi de 11 à 23 h
Pitas, snacks et frites à consommer sur place ou à emporter

L'Atelier des Saveurs
Rue du Village 94 - 04/225.00.61
www.atelierdessaveurs.eu
« L'Atelier des Saveurs » se lance dans une cuisine bistrot traditionnelle et liégeoise. Avec Eric aux fourneaux et Patou en salle, la nouvelle équipe vous attend pour vous faire déguster tartelettes de boudin noir, croquettes de crevettes grises, rognons de veau, boeuf en pavé façon Rossini …Ouvert tous les jours sauf le dimanche, le samedi midi et le mercredi soir.

Week-end du Bois

Promenade nocturne

Flémalle a participé pour la première fois au Week-end du Bois. De nombreuses activités en rapport avec la forêt ou le secteur du bois ont eu lieu à travers la commune comme une exposition sur les métiers du bois, organisée en collaboration par l'ADL et La coupole, des activités qui réveillent le primitif qui vit en vous au Préhistosite, ou encore une balade dans les bois accompagné par un garde forestier.
La Châtaigneraie a accueilli dès vendredi le lancement des activités avec l'inauguration de l'exposition consacrée à Yves Buffalo, artiste flémallois. La journée du samedi était consacrée à la Fête d'Automne, ainsi qu'à la promenade nocturne Mystères et Merveilles qui, comme chaque année, rencontra un vif succès.
Différentes animations étaient proposées tout au long de la journée : jeux en bois,atelier musical, spectacle de marionnettes, espace gourmand (vin, confiture et miels locaux), divers artisans présentant leurs produits ainsi qu'une balade bohémienne.



À la nuit tombée, les familles ont pu explorer les bois de Ramioul et partir à la découverte de personnages lumineux et féeriques tout au long du parcours.

Marche gourmande du terroir

Plus de 150 marcheurs ont participé à cette marche organisée par l'asbl Entr'Voisins des Cahottes en collaboration avec l'Office du Tourisme. Les nombreux gourmets ont pu découvrir les villages de Chokier et des Cahottes, la réserve naturelle Aux Roches tout en dégustant le long du parcours des recettes alléchantes concoctées par plusieurs confréries gastronomiques belges.

DES TOURISTES TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Dopée par les nombreuses manifestations inédites de ces derniers mois, Flémalle comptabilise 25% de visiteurs en plus lors de la saison 2010-2011.
Riche de L'office du tourisme de Flémalle, elle recense une augmentation de plus de 25% par rapport à l'an dernier. Les visiteurs proviennent majoritairement (+/-60%) de la commune de Flémalle. Viennent ensuite Liège et les communes de Seraing, Neupré, Engis, St-Georges/Meuse, Grâce-Hollogne. Des visiteurs provenant d'autres régions et pays (Province de Namur, Brabant wallon ou Luxembourg, Flandre, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne) ont également foulé notre sol !
Des demandes de logement chez l'habitant sont régulièrement adressées. La commune ne disposant pas de chambres d'hôtes agréées, ces demandes sont répercutées auprès des communes avoisinantes. Avis aux amateurs !
En plus de sa mission d'accueil, d'information et de promotion de l'offre touristique flémalloise, l'Office du Tourisme propose aux visiteurs des visites guidées pour les groupes, des promenades commentées originales, des circuits gourmands ainsi que des évènementiels d'exception comme par exemple la Fête de la Châtaigne et sa nocturne, Chokier en fête ou encore Fermes ouvertes.

Des Chiffres qui en disent long...

Lors de ces 12 derniers mois,
- Préhistosite de Ramioul : + de 40.000 visiteurs
- le Château d'Aigremont : +/-2.000 visiteurs
- le Fort de Flémalle : +/-2.500 visiteurs
- la Châtaigneraie - CWAC : +/-2.500 visiteurs
- les visites guidées totalisent quant à elles 723 personnes

Et pour les grandes manifestations :
- 4.500 visiteurs pour Wallonie Week-end Bienvenue en octobre 2010
- 1.500 visiteurs pour les Journées Découverte de Chokier en avril 2011
- 1.100 visiteurs pour les Journées Fermes Ouvertes en juin 2011
- plus de 5.000 visiteurs pour la Pentecôte de Chokier
- plus de 2.000 visiteurs pour les Journées du Patrimoine en septembre 2011.



La réserve «Aux roches», zone Natura 2000

Le village de Chokier, bien connu au-delà des limites de la commune de Flémalle pour le dynamisme des activités qui animent ses rues mais aussi pour ses anciennes et belles bâtisses, témoins de la prospérité des siècles passés, jouxte une réserve naturelle exceptionnelle. La réserve 'Aux roches', zone Natura 2000, se compose d'un biotope extrêmement rare, précieux et fragile.

C'est en 1995 que l'association de protection de la nature, Natagora, passe une convention avec la commune de Flémalle pour créer une réserve naturelle dans les anciennes carrières situées en fond de toile du village. Depuis lors, une équipe de bénévoles s'occupe de faire connaître et de gérer le site. Ces anciennes carrières de pierre calcaire offrent un refuge à de nombreuses espèces animales et végétales parfois très rares. N'oublions pas que nous sommes aussi dans une région très urbanisée dans laquelle des abris naturels de cette envergure, où la biodiversité peut s'épanouir, ne sont pas légion.

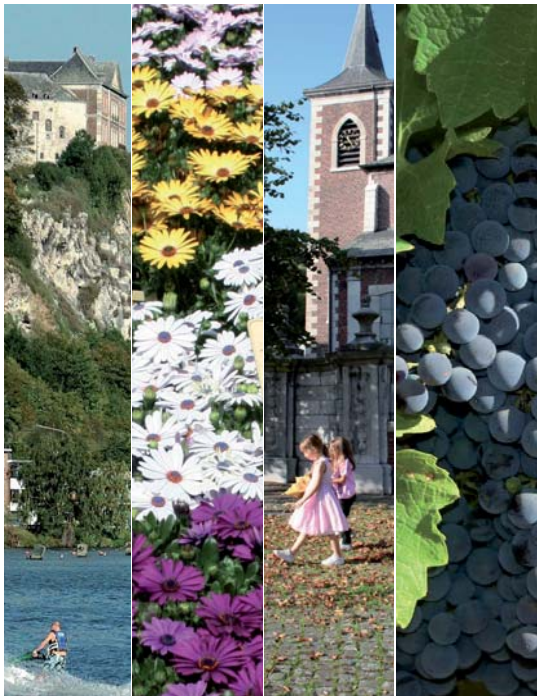
Pour maintenir cette richesse naturelle, des actions de gestion doivent être menées en permanence. Plusieurs journées de gestion sont ainsi organisées au cours de l'année. Couper, faucher, débroussailler, ramasser sont de ces tâches qui demandent des bras ! Ces journées sont ouvertes à tous : il n'y a pas d'âge limite et il n'est pas nécessaire d'être naturaliste pour s'y investir. C'est un bon moyen pour découvrir un petit coin préservé de votre région, apprendre à connaître les plantes, les animaux qui y vivent, comprendre pourquoi une gestion de la nature est nécessaire, échanger des idées avec les gens de terrain, passer simplement un bon moment au grand air à discuter de tout et de rien tout en travaillant à son aise pour la bonne cause.

Envie de vous investir dans une nouvelle activité, de rencontrer de nouvelles têtes, de participer à un projet de préservation de la nature ? Ceci devrait vous intéresser !
Plusieurs rendez-vous sont donnés pour ce début 2012 : les 11 février et 10 mars, nous vous attendons nombreux sur le parking au pied de la réserve naturelle de Chokier, à 9h (Dans Chokier, prendre la rue Houlbouse puis le chemin sur la droite juste après le passage à niveau (suivre la signalisation « réserve naturelle »). Par ailleurs, une visite guidée de la réserve naturelle sera organisée à l'occasion du Marché aux Fleurs de Chokier, le 29 avril 2012. Des visites à la demande sont également possibles pour les groupes.

En savoir plus sur la réserve et ses activités ? **Contactez Claude Quintin de Natagora – 0494-250.918 ou, pour les visites à la demande, l'Office du tourisme de Flémalle - 04-233.67.87 – tourisme@flemalle.be**

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE CHOKIER

VILLAGE TRADITIONNEL MOSAN



Dimanche 29 avril - Marchés aux fleurs et du terroir Activités nautiques

Le village historique de Chokier vous ouvre ses portes avec, en toile de fond, plus de 1.000 m² de plantes et de fleurs. Venez passer cette journée riche en découvertes et surprises en visitant le marché aux fleurs, le marché du terroir et la démonstration de sports nautiques. L'Office du Tourisme vous propose de suivre de nombreuses visites guidées passant par le village historique, le monument Guillery, les demeures remarquables, le château et son magnifique panorama sur la Meuse, la réserve naturelle aux Roches, l'église St-Marcellin et son orgue classé, le tailleur de pierre, les coteaux de Dame Palate et son vin d'appellation d'origine contrôlée « Côte de Sambre et Meuse », la chapelle St-Nicolas, les artisans vivant dans le quartier, l'ancienne piperie, les jardins spécialement ouverts à cette occasion… Le restaurant « La Ciboulette » vous proposera également un délicieux menu « Découverte » pour 30€ (Mise en bouche, entrée, plat, dessert).
Départs des visites pour le village à 10h et 14h30 depuis l'Office du Tourisme. Départs pour le circuit passant par le château et les vignes à 14h00 depuis l'Office du Tourisme. Réservation indispensable.**Bar, petite restauration, animation musicale.**

Lieu : centre du Village, Chaussée de Chokier.
Lignes TEC : 46-47. Horaire : de 8h à 18h. Une organisation de l'Office communal du Tourisme, des Etablissements Charve, du Comité des Fêtes Pentecôte à Chokier et du Yacht Club nautique de Flémalle.
Infos/Réservations : Office du Tourisme - T. : 04 233 67 87
tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be



Vendredi 11 et samedi 12 mai

Grand'Route en Fête

Le centre ville comme vous ne l'avez jamais vu ! Projections et concerts, grand concours des commerçants avec billets d'avion à la clef, défilé de mode, cours de Zumba en plein air, marchés gourmand et artisanal, animations sportives et artistiques, show équestre, ... A pied, à vélo et à cheval, un événement à ne rater sous aucun prétexte ! Les vendredi 11 et samedi 12 mai 2012, la commune de Flémalle organise «Grand'route en fête», un événement d'envergure qui rassemblera de nombreuses manifestations et portes ouvertes dans le centre ville.

Au-delà du patrimoine étonnant et des rues et places d'exception qui constituent le centre, ce sont les citoyens, les commerçants et restaurateurs dynamiques, les associations riches en diversité, les acteurs culturels et clubs sportifs, les services publics qui créent l'événement. Autant d'acteurs qui façonnent Flémalle jour après jour en lui conférant une saveur unique. Il y en aura donc pour tous les goûts !

La Grand'route se visitera, pour l'occasion, à vélo, à pied ou encore à cheval. Un minibus transportera également les visiteurs tout au long du parcours. Ceux-ci auront l'opportunité de découvrir le centre sous un angle complètement inédit. Pour petits et grands, la manifestation s'adresse à tous les publics :
des festivités inédites tels que des projections, des concerts, un défilé de mode, une fête foraine ou encore des bourses aux jouets et livres, une soirée haute en couleur, des manifestations sportives pour initiés et débutants, une séance de Zumba à laquelle participera le public, le premier Jogging du centre ville, essais de tir à l'arc et au propulseur, un village ludique pour enfants, une compétition de pétanque dans le parc communal de l'Hôtel de ville...

De plus, Flémalle et ses commerçants lancent un concours original d'envergure avec 2 billets d'avion à la clef ! De nombreuses surprises à gagner lors de vos visites chez les commerçants du centre ville. Les restaurateurs ne sont pas en reste, ils vous proposeront de belles découvertes culinaires durant la manifestation.

Plus d'infos : Service des Affaires économiques et du Tourisme - ADL
04/234.88.63 - affaires.economiques@flemalle.be

Agenda du tourisme 2012

Flémalle fait le plein d'activités pour passer le cap de la saison froide en douceur !

Au programme :

promenades commentées, théâtre, conférences, expositions, concerts et visites à thèmes vous sont proposés au fil des mois. Vous le constaterez, il ne se passe pas une semaine sans manifestation sur le territoire flémallois. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !
L'agenda est gratuit. Il vous sera envoyé sur simple demande auprès de l'Office du Tourisme.



Infos : tourisme@flemalle.be - 04/233.67.87

Agenda des manifestations DE AVRIL À JUIN

Découvrez l'agenda complet sur www.flemalle.be
La brochure reprenant toutes les manifestations est disponible sur demande à l'office du tourisme

avril

Dimanche 8 avril

Chasse aux œufs au Bois St-Remacle.

Infos : Comité de quartier « Les amis du Bois Saint-Remacle », Mme Passani T. : 04 276 02 52 – Gsm : 0496 73 71 88

Lundi 9 avril

Les Cahottes médiévales. Entrée gratuite.



Une organisation de l'Asbl « Entr'Voisins », en collaboration avec « la Compagnie de l'Epée Soleil ». Lieu : village des Cahottes, sur la place de l'Eglise.Infos : Mme. Laruelle – T. : 04 250 36 72

Samedi 14 avril

Trainspotting, d'Irvine Welsh - Théâtre. Une mise en scène musclée de Luc Jaminet, une pièce coup de poing sur le monde de la drogue...

A 20h30 au Centre Culturel de Flémalle, rue du Beau Site 25 4400 Flémalle. P.A.F. : 7,50 € . Interdit aux moins de 16 ans
Infos et réservations : Centre culturel de Flémalle T. : 04 275 52 15 - info@ccflemalle.be – www.ccflemalle.be

Dimanche 15 avril

Il était une fois dans l'ouest de Flémalle, une vallée perdue...La vallée du « Broussoux ». Lieu de départ : à 14h, rue de Warfusée 16- Ligne TEC : 47. P.A.F. : 2€.

Infos et réservations : Office du Tourisme, chaussée de Chokier 29 – 4400 Flémalle. T. : 04 233 67 87 tourisme@flémalle.be - www.flemalle.be

Dimanche 15 avril

Visite de la réserve naturelle de Rognac : « La forêt au printemps ». Découvrez la réserve située à cheval entre les communes de Flémalle et Neuville. Le rendez-vous est fixé à 14h30 à l'entrée de la réserve, rue des Violettes Neuville. Ligne TEC : 94.



Infos : T. : 04 343 01 33 - http://reserve-rognac.skynetblogs.be

Dimanche 22 avril

Petit-déjeuner de la culture : « L'Odyssée pour les Nuls » - Les Bonimenteurs

Retrouvez Ulysse et Pénélope, Jocelyne et Jean-Jacques et le talent des Bonimenteurs pour une aventure épique et loufoque !

Dès 8h30 (spectacle à 10h) au Centre Culturel de Flémalle, rue du Beau Site 25 – 4400 Flémalle. P.A.F. :1€. Infos et réservations : Centre culturel de Flémalle – T. : 04 275 52 15 – info@ccflemalle.be – www.ccflemalle.be

Jeudi 26 avril

Concert à la Pompe : « Frown I Brown (et invités !) » Un concert exceptionnel, quelque part entre le jazz fusion, le hip-hop et le rock.

À 20h30 au Centre Culturel de Flémalle, rue du Beau Site 25 – 4400 Flémalle. GRATUIT. Infos et réservations : Centre culturel de Flémalle – T. : 04 275 52 15 – info@ccflemalle.be – www.ccflemalle.be

Dimanche 29 avril

Journée Découverte de Chokier-Marchés aux fleurs et du terroir - activités nautiques



Lieu : centre du Village, Chaussée de Chokier.Lignes TEC : 46-47.
Horaire : de 8h à 18h. Une organisation de l'Office communal du Tourisme, des Etablissements Charve, du Comité des Fêtes Pentecôte à Chokier et du Yacht Club nautique de Flémalle.
Infos/Réservations : Office du Tourisme – T. : 04 233 67 87 tourisme@flemalle.be

mai

Mardi 1er mai

Visite de la réserve naturelle de Rognac : «Aube des oiseaux».

L'Office communal du Tourisme de Flémalle, en collaboration avec Natagora, vous invite à découvrir cette réserve située à cheval entre les communes de Flémalle et Neuville.

Le rendez-vous est fixé à 7h à l'entrée de la réserve, rue des Violettes Neuville. Ligne TEC : 94. Guide : Philippe Lucas.
Infos : Gsm : 0476 35 84 00 - http://reserve-rognac.skynetblogs.be

Du jeudi 10 mai au dimanche 30 septembre

Exposition : « L'Age de l'écorce. Fibres sauvages de l'Age de la Pierre ».

Lieu : Préhistosite de Ramioul, rue de la Grotte 128. Infos : T. : 04 275 49 75 – info@ramioul.org – www.ramioul.org

Vendredi 11 et samedi 12 mai

Grand'Route en Fête

Animations sur la Grand' Route et alentours.

Concerts, démontrations, artistes de rue, restauration, châteaux gonflables,... Infos : 04/234.88.63

Samedi 12 mai

Portes ouvertes du Club alpin belge Jungle Piste et randonnée.

Lieu : Rue Houlbouse Village de Chokier.
Infos : Léon Debacker 0495 25 12 78 debaleon@voo.be

Du vendredi 18 mai au dimanche 20 mai

Fête du Vin.

Lieu : salle des Prés Saint-Paul à Ramet.
Horaire : vendredi de 19h à 23h, samedi de 16h à 23h et dimanche de 12h à 20h.
Infos : Comité des Œuvres paroissiales de Ramet-Ramioul Asbl – M. Léon Dreesen : T. 04 275 23 02.

Samedi 19 mai

Journée Intergénérationnelle.

Salle André Cools. De 10h à 18h. Stands d'informations et animations diverses. Gratuit.
Org : Conseil communal consultatifl des aînés. Infos et réservations : 04/235.10.00

Dimanche 20 mai

Repas didactique « Aux Saveurs de San Vito » et visite du Château d'Aigremont.

Infos et réservations : Office du Tourisme T. : 04 233 67 87 tourisme@flémalle.be www.flemalle.be

juin

Dimanche 3 juin

Visite de la réserve naturelle « Aux Roches » à Chokier. Regroupement: 14h00, sur le parking du centre commercial des Chaffours à Chokier. Ligne TEC : 3 arrêt « Chaffours ». P.A.F: 4 €. Guide : Claude Quintin.

Org. : Groupe Découvertes, en collaboration avec l'Office communal du Tourisme de Flémalle.
Infos: Philippe Slootmans T. : 04 252 92 41. (vendredi et samedi de 19 h à 20 h 30 et dimanche de 10 h à 12 h). http://groupe-de-couvertes.skynetblogs.be - http://groupedecouvertes.blogspace.be/ Groupe-Decouvertes@hotmail.com

Dimanche 3 juin

Journée « Eglises ouvertes ». Ce jour-là, dans toute la Belgique, des évènements tels que concerts, expositions, visites guidées, circuits,... sont organisés dans et autour des édifices.

Les églises St-Mathias de Flémalle-Haute et Saint-Nicolas de Souxhon participent à l'événement.

Pour plus d'informations sur les activités de la journée : www.eglisesouvertes.be M. Jamart : T. 04 235 91 23 jamartp@hotmail.com - Office du Tourisme T. : 04 233 67 87 tourisme@flemalle.be www.flemalle.be

Dimanche 17 juin

Balade autour du hameau de « La Crâne » - Repas didactique «Aux Saveurs de San Vito »

Infos et réservations : Office du Tourisme T. : 04 233 67 87 tourisme@flémalle.be www.flemalle.be

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juin

LA FIESTA DU ROCK - 19e édition - FESTIVAL GRATUIT !



Au programme pour 2012 : une quinzaine de groupes à découvrir et une dizaine de groupes 'confirmés'… sans oublier, le dimanche après-midi, la traditionnelle « Fiesta des Gosses ».

Lieu/départ de la manifestation : Site plein air des Trixhes Gsm : 0(032) 497 54 35 25 info@lafiestadurock.belafiestadurock.be

Echevinat de l'Enseignement
22, rue de Flémalle-Grande - 4400 Flémalle
Tél. : 04/235.11.00



Enseignement communal

Sébastien Pocognoli retourne à l'école





En février, les élèves de l'école Régis Genaux ont reçu une très agréable visite. Le footballeur, Sébastien Pocognoli, rien de moins, est venu à l'école sportive se livrer à une séance d'animations rien que pour eux. Le jeune défenseur du Standard est, faut-il le rappeler, Flémallois d'origine. Agé d'à peine 24 ans, il a été formé au Standard et fait exception dans le milieu du football pour son fair-play et son calme à toute épreuve. Sur le terrain des Trixhes, Poco a tenté de transmettre un peu de son savoir-faire aux élèves au travers de démonstrations, de petits exercices techniques et de frappes au but. Sympathique et disponible, il a signé une flopée d'autographes. Photos de l'idole, chaussures, ballons, vêtements, tous les supports étaient prétextes à accueillir la griffe de celui que les jeunes peuvent considérer comme un véritable modèle de réussite.

Certains à la mer...

Chaque année, dés septembre, les élèves des classes de 3èmes années primaires des écoles communales flémalloises prennent le départ pour la mer du Nord. Les larmes et les angoisses ont vite laissé place au bien-être : découverte du paysage côtier et des plaisirs du grand air, apprentissage de la vie en communauté…. A l'initiative de l'Echevinat de l'Enseignement, ces trois jours furent une réussite totale, enfants et enseignants étant revenus épuisés mais ravis de leur séjour.



… et d'autres au vert

C'est au mois d'octobre 2011 que les élèves des classes des 5èmes années primaires se sont rendus au Centre de Worriken à Bütgenbach. Au programme de la semaine : la découverte des Fagnes, des activités de sciences, de géographie, d'histoire et quelques heures de français et de mathématiques d'une part et d'autre part, l'initiation à plusieurs disciplines sportives sous l'œil attentif des moniteurs spécialisés.



Accueil extrascolaire

Spécialisées dans l'accueil de l'enfance

Les accueillantes extrascolaires des écoles communales flémalloises ont été mises à l'honneur à l'occasion de l'obtention de leur diplôme de formation volontaire. Les autorités communales, fières de compter parmi leur personnel des personnes spécialisées dans l'accueil d'enfants, les ont remerciées lors d'une cérémonie de remise des attestations de réussite.



Place aux enfants

Le Service de l'Accueil extrascolaire de l'Echevinat de l'Enseignement a organisé la journée « Place aux enfants » destinée à la découverte de différents métiers (vétérinaire, fleuriste, boulanger, photographe,…). Beaucoup de professionnels indépendants avaient répondu à l'appel et ont accueilli les enfants dans leur commerce pour leur faire découvrir l'envers du décor. 130 enfants, séparés en 15 groupes, se sont promenés dans les rues de Flémalle, pour effectuer leurs visites. A16h30, un goûter a été offert à tous les participants et le « journal des petits reporters » a été distribué en fin de journée.



Activités

Pour les petits... et moins petits

Pour les grands et les grandes

L'art d'Etre enfant Asbl
L'atelier des bricoles

Des professionnels de l'animation à votre service

L'art d'être enfant asbl vient d'ouvrir sa maison de création au 114/1 rue Warhaxe. Elle propose un large éventail d'activités pour enfants mais aussi pour adultes. Initiation au scrap américain, laine feutrée, tricot, grimages, papier mâché, cuisine créative, peinture, structure,... sont à titre d'exemples, quelques-unes des activités artistiques que l'on pourra développer avec les animateurs. Prochainement, l'asbl proposera des stages pour enfants durant les vacances scolaires ainsi que des ateliers créatifs tous les mercredis. Un projet de soutien scolaire par l'art et la création débutera au mois de septembre.



Infos : 0497/69.60.31 (Rachel)
Mail : lart-detre-enfant@hotmail.com
Web: www.centre-crea-lde.skynetblogs.be

Fous de Ford

Si vous possédez ou que vous êtes à la recherche d'une Taunus, d'une Granada, d'une Capri ou encore d'une Escort, le Ford Köhln club Belgium dont la vice-présidence est assurée par le Flémallois Roger Lenaerts va retenir toute votre attention. En 1993, Ford Motor faisait paraître très aimablement dans son magazine «Performance» un article qui proposait aux amateurs de Taunus de se faire connaître afin de se retrouver entre inconditionnels. Dès sa parution les coups de fil allaient déferler et le club a pu rapidement être créé. Il propose des rencontres et moments de convivialité au travers de balades, d'expositions et d'assemblées et offre un service efficace pour vous guider ou vous fournir la pièce que vous recherchez. Il édite un magazine trimestriel où sont publiés des articles et des conseils techniques, des comptes rendus, un agenda reprenant leurs organisations et les principales manifestations internationales sans oublier des petites annonces où découvrir, sait-on jamais, la perle rare.



Infos : Roger Leanerts : 04/231 21 05
roger.lenaerts@fkcb.be

pour s'amuser et pour bouger

Les enfants, les nanas, **tout le monde danse la zumba...**

Amelia fait partie du personnel de notre administration communale. Passionnée de sport, elle a été la première instructrice agréée à proposer des séances de Zumba sur la commune de Flémalle. Depuis plus d'un an, elle fait salle comble au Home Honnay, à Yvoz-Ramet. Déhanchements, balancements, trémoussements… ça crie, ça rigole, ça se défoule sans retenue, dans une ambiance absolument torride et surtout, ça brûle un max de calories... ! Mais si les dames en redemandent, les enfants aussi veulent faire de la zumba. Amélia a donc ouvert un cours pour les petits à partir de 4 ans : ZumbAtomic. Ca se passe le mercredi après-midi. Attention, ça déchire... Filles et gamins y sont déjà accros...



Infos : Amélia Rocca
0496/42.65.98

Nathalie, **ça rythme avec Energie...**

Tout comme Amélia, Nathalie est employée à l'administration communale. Vous la rencontrerez principalement à l'Office du Tourisme, à Chokier ou lors des principales manifestations touristiques organisées sur notre entité. Débordante d'énergie, Nathalie a toujours pratiqué de nombreuses activités physiques. Elle a fondé, il y a 8 ans, son propre club de fitness aux Cahottes où elle propose différentes variantes d'aérobic. Latino, Tribal, Low impact, Fitboxe, Sh'Bam, Bodysculpt, Step; les séances varient tout le long de l'année mais se terminent toujours par une relaxation bienfaisante. Défoulement et bonne humeur garantis sur des rythmes variés et endiablés. Elle organise une journée portes ouvertes le jeudi 21 juin durant laquelle on pourra assister à des démonstrations et rencontrer les membres du club autour du verre de l'amitié. **Aéro-Step Cahottes : salle « Amon Nos Autes » rue Sart d'Avette, 353 Infos : Nathalie Lauwers 0494/089693**



Moniteur dans un centre de vacances

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes libre pendant les vacances scolaires ?
Alors n'hésitez pas, devenez moniteur dans un de nos 3 centres de vacances.
Inscriptions à partir du 23 janvier 2012.

Conditions d'admission

- avoir au moins 17 ans
- être porteur d'un brevet d'animateur agréé par la Communauté française et/ou d'un diplôme de puériculteur, instituteur, éducateur, régent en éducation physique, …

Comment obtenir le brevet d'animateur ?

Si vous n'êtes pas breveté mais souhaitez le devenir, des formations sont organisées !

On peut obtenir un brevet d'animateur au terme d'une formation de 300 heures: 150 heures de formation "théorique" et 150 heures de formation "pratique".
Les cours de la formation théorique s'effectuent au sein d'organisations de jeunesse reconnues par la Communauté française. Vous y développerez des compétences en animation et gestion d'un groupe d'enfants. Vous apprendrez à prendre du recul par rapport à votre pratique pour la remettre en question et l'améliorer sans cesse. La formation pratique s'effectue en centres de vacances, où vous serez mis en situation de responsabilité et d'animation des enfants. Vous aurez donc l'occasion d'appliquer vos connaissances. L'animation est avant tout un savoir-faire !
Le brevet est un document officiel, homologué par la Communauté française.
Assimilation au titre d'animateur ou de coordinateur breveté
Certains diplômes couplés d'expérience utile en centres de vacances peuvent déboucher sur une assimilation au brevet d'animateur ou de coordinateur. C'est le service Centres de vacances de l'O.N.E. qui, sur base des documents et preuves fournies par le pouvoir organisateur, s'assure de la validité des demandes d'assimilation. Le formulaire qui doit être utilisé pour introduire une demande est téléchargeable sur le site www.centres-de-vacances.be. Il doit toujours être accompagné d'une copie du/des diplôme(s) utile(s).

Inscriptions et renseignements

Service de l'Accueil extrascolaire
22, rue de Flémalle-Grande à 4400 FLEMALLE
Mme Poncelet Christiane, Coordinatrice A.T.L. (de 9h à 12h)
Tél. : 04/235.11.03 Fax : 04/235.11.01
E-mail : christiane.poncelet@flemalle.be

Garderies récréatives

Afin de permettre aux parents de remplir leurs obligations professionnelles et familiales exceptionnelles, l'Administration communale organise chaque année des garderies les jours de congé scolaire non fériés.

C'est à l'école de la Fontaine rue du Xhorrè n° 1 à 4400 Flémalle que seront accueillis tous les enfants concernés pour l'année scolaire 2011-2012. Sur place, plusieurs personnes assureront l'encadrement; ainsi les enfants répartis en groupes d'âge homogènes pourront bénéficier d'activités récréatives adaptées à leurs aspirations.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que cette organisation ne peut pas être assimilée aux centres de vacances de l'été.

Dispositions pratiques :

- Horaire : de 7h à 18h.
- Les enfants se rendent à l'école par leurs propres moyens et emportent les repas, collations et boissons nécessaires.
- Participation aux frais : 3 € par jour et par enfant, quel que soit le nombre d'heures de fréquentation (gratuité à partir du 3ème enfant d'une même famille présent).

Sont admis au centre tous les enfants fréquentant l'enseignement fondamental (maternel et primaire)
Ils seront soit

- domiciliés dans la commune de Flémalle ou confiés à la garde d'un parent domicilié à Flémalle.
- inscrits dans une école de Flémalle, quel que soit le réseau d'enseignement.

Renseignements et inscriptions :
Service de l'Accueil extrascolaire
22, rue de Flémalle-Grande - 4400 FLEMALLE
Christiane Poncelet, Coordinatrice A.T.L. (de 9h à 12h)
Tél. : 04/235.11.03 Fax : 04/235.11.01
E-mail : christiane.poncelet@flemalle.be

OFFRE D'EMPLOI

Surveillante de garderie

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Encadrer des enfants du maternel ou du primaire dans les écoles communales vous intéresse ?
Vous avez envie de partager leur quotidien le matin, à midi ou le soir en leur apportant un encadrement et un soutien nécessaires à leur développement ?

N'hésitez pas, envoyez votre candidature

ou passez retirer un formulaire à l'Echevinat de l'Enseignement, auprès de Francine Hintzen, rue de Flémalle-Grande, 22 - 4400 Flémalle.
Tél. : 04/235.11.14
e-mail : enseignement@flemalle.be

Grandir et Processus ouvrent grand leurs portes

En septembre 2011, les ASBL Grandir et Processus organisaient leurs portes ouvertes au sein même de l'ASBL Grandir, rue Grand Pré 1 à 4400 Flémalle.
Enfants et adultes étaient à la fête : pêche aux canard, château gonflable, tombola, barbecue, vente de pâtisseries « des quatre coins du monde », tout était réuni pour faire de cette journée un moment chaleureux et convivial.

Cette manifestation était également l'occasion de fêter les 20 ans de Grandir et Processus. En effet, c'est en 1991 que ces deux ASBL ont vu le jour : garde d'enfant, alphabétisation, remise à niveau, …, quelques services proposées au fil des années.



Conseil Consultatif des Aînés de Flémalle

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES SENIORS DE FLÉMALLE

Soucieux de votre bien-être, le Conseil Consultatif des Aînés de Flémalle a souhaité vous consulter afin de déterminer dans quel sens nous devions orienter nos efforts afin de mieux vous aider. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de VOUS pour mieux VOUS aider !
Saisissez l'occasion qui vous est donnée de vous exprimer !

Etes-vous ? O un homme O une femme
Ou répondez-vous en couple ? O

Connaissez-vous l'existence du Conseil Consultatif des Aînés de Flémalle ? O oui O non
Si oui, comment l'avez-vous apprise ?
……

Souhaitez-vous disposer d'une brochure complète reprenant les divers organismes auxquels vous feriez appel en tant que senior ? O oui O non

Pensez-vous que les rencontres intergénérationnelles (contacts jeunes-seniors) soient importantes ?
O oui O non

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre village
O Awirs
O Cahottes
O Mons-lez-Liège
O Flémalle-Haute
O Flémalle-Grande
O Ivoz -Ramet

Votre âge
O 60-65 ans
O 65-70 ans
O 71-75 ans
O 76 -80 ans
O 80 ans et plus

Pour la plupart des questions qui suivent, plusieurs réponses sont possibles. Il vous suffit de cocher une ou plusieurs cases.

Vivez-vous O seul O En couple O en famille (avec vos enfants) **?**

Êtes-vous une personne à mobilité réduite ? O oui O non
Si oui, quel est votre handicap ?
O Sourd/malentendant
O Aveugle/mal voyant
O Déficience intellectuelle
O Handicap moteur
O Autre

Pouvez-vous en quelques mots préciser votre handicap ?
……
……
……

Êtes-vous en contact avec une personne en situation de handicap ? O oui O non

Quel est le handicap de cette personne ?
O Sourd/malentendant
O Aveugle/mal voyant
O Déficience intellectuelle
O Handicap moteur
O Autre

Pouvez-vous en quelques mots préciser son handicap ?
……
……
……

Pouvez-vous dire quels sont vos liens avec cette personne ?
……
……
……

Cette personne vit-elle avec vous ? O oui O non

Etes-vous toujours actif professionnellement ?
O oui O non
Si oui, quelle est votre profession ?
……
Si non, quelle était votre profession ?
O Monsieur……
O Madame ……

2. LOGEMENT

Où vivez-vous ?
O dans une maison
O dans un appartement ou un studio
O en maison de repos

De ce logement, êtes-vous ?
O propriétaire
O locataire (privé)
O locataire (logement social)
O autre ……

Quels sont les critères les plus importants dans le choix de votre habitation ou les raisons d'y rester ?

O l'attachement à votre maison
O l'attachement au village /quartier où vous vivez
O la proximité de nombreux services
O la présence d'autres personnes âgées
O la proximité de votre famille
O une habitation de plain-pied, facile d'entretien
O le confort de cette habitation
O le coût d'entretien de cette habitation
O le prix de la location de cette habitation
O habitation adaptée à mon handicap
O autre(s), à préciser ……..

Votre logement vous semble :

O adéquat O inadapté

Si votre logement vous semble inadapté, quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

O trop grand O trop petit
O trop d'escaliers O difficile à chauffer
O difficile à entretenir O déplacements dans l'habitation
O le terrain est trop grand O sécurité
O sanitaires (wc, salle de bains) O autre(s) ……..

Souhaiteriez-vous la visite gratuite à votre domicile d'un ergothérapeute pour étudier les améliorations possibles de votre logement ? (proposée par votre mutualité)

O oui O non

Dans votre logement, pour communiquer avec l'extérieur, disposez-vous de :

O téléphone fixe
O téléphone portable (GSM)
O Biotélévigilance
O Ordinateur (Internet, messagerie électronique)

3. MOBILITÉ

Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? O oui O non

O dans votre domicile
O dans certains lieux publics (hôtel de ville, bibliothèque, centre culturel, salle d'exposition, centre sportif, CPAS, banque, clinique,…)
Merci de préciser : ……
O dans certains commerces (merci de préciser) …..……
……
O à l'extérieur

Comment vous déplacez-vous généralement hors de chez vous ?

O voiture personnelle
O transports en commun (bus, train, …)
O à vélo
O à pied
O covoiturage (voisins, famille, amis, …)
O taxi
O voiturette, fauteuil roulant
O autre(à préciser)……

Connaissez-vous l'existence du taxi social Mobi-Flémalle ? O oui O non

Si oui, l'utilisez-vous parfois ? O oui O non

Faites-vous vos courses vous-même ? O oui O non

Comment ?

O en voiture O à pied
O en bus O chez des ambulants
O en taxi O par livraison à domicile

Lors de vos déplacements, si vous éprouvez des difficultés, cela est dû :

O absence de véhicule personnel
O coût du transport individuel
O transports en commun trop peu fréquents
O coût du transport en commun
O dégradation des routes
O éloignement des arrêts de bus
O difficultés physiques à se déplacer
O malpropreté des routes liée à des activités diverses
O manque de pistes cyclables
O manque d'éclairage
O manque de trottoirs
O trottoirs inadaptés aux personnes à mobilité réduite
O trottoirs dégradés ou malpropres

Avez-vous le sentiment d'être isolé ? O oui O non

Si oui, pouvez-vous préciser ?

O j'habite seul(e)
O ma maison est isolée
O je n'ai pas de téléphone
O je ne vois personne de toute la journée
O je n'ai pas de véhicule personnel
O je n'ai pas d'amis proches, de connaissances
O autre, à préciser……

4. VIE QUOTIDIENNE

Préparez-vous vos repas vous-même ? O oui O non

Si non, qui les prépare ? ……

Seriez-vous intéressé par des repas à domicile ?

O oui O non - A quelles conditions ? ……

Etes-vous parfois confronté aux problèmes suivants ?

O logement
O santé
O dépendance d'une tierce personne

O insécurité sur la voie publique
O financiers
O manque de soins
O déplacements
O manque de distractions dans le quartier
O manque de droit à la parole
O manque d'information et d'orientation
O difficultés à remplir des formulaires
O crainte de vol, de cambriolage de votre habitation
O crainte d'être agressé(e) en rue
O autre(s) ……

5. LOISIRS (SPORT, VIE ASSOCIATIVE, CULTURE…)

Participez-vous aux activités qui se déroulent dans votre village (fêtes, après-midi récréatives, théâtre, expositions, repas…..) **?** O oui O non

Si oui, quels sont les avantages que vous y trouvez ?

O rompre la solitude
O rencontrer d'autres personnes
O participer à des activités
O partir en excursion, en voyage
O adapté à mon handicap
O être intégré, accepté
O discuter, échanger des idées
O découvrir des nouveautés
O passer un moment agréable
O revoir des personnes perdues de vue
O autre(s) ……

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

O Je ne connais pas les activités
O les activités se déroulent en soirée
O les activités se déroulent en journée
O les activités ne me conviennent pas
O je me sens trop jeune pour y participer
O je me sens trop vieux pour y participer
O je n'aime pas « la foule »
O ma santé ne me le permet pas
O je ne connais personne
O je n'ai pas de moyen de locomotion pour m'y rendre
O mes moyens financiers ne le permettent pas
O non adapté à mon handicap
O autre(s) ……

Faites-vous partie d'une association ? O oui O non
Si oui, laquelle ? ……

Etes-vous membre actif d'une association ? O oui O non
Si oui, laquelle ? ……..

Comment êtes-vous informé des activités de loisirs existantes ?

O la radio
O les affiches
O les journaux toutes boîtes
O les tracts
O Internet
O le bouche à oreilles
O amicales d'aînés
O autre……..

Quelles sont les activités que vous pratiquez actuellement ?

O repas des Aînés
O lecture
O promenades en groupe
O jeu de carte
O jeu de Scrabble et autres
O excursions
O activités culturelles (théâtre, musique, peinture)
O rencontre avec d'autres personnes
O avoir ou faire une visite régulière
O bénévolat
O sport (précisez)……
O ordinateur et Internet
O activités manuelles (tricot, bricolage, jardinage,...)
O autre ……

Quelles sont les activités, parmi celles citées à la question précédente, que vous aimeriez pratiquer ?

……
……
……

Qu'est-ce qui vous empêche actuellement de pratiquer ces activités ?

……
……
……

Vos centres d'intérêt concernent :

O le domaine sportif (clubs de sport, balades nature, ….)
O le domaine culturel (visites d'expositions, de musées, concerts,...)
O les cours de langues, cuisine, photo, Internet,……
O les conférences sur des thèmes de société ; des voyages, ……
……
O autre ……

Le principal intérêt de vos loisirs, c'est :

O pouvoir parler à quelqu'un
O rencontrer des gens et élargir votre cercle d'amis
O d'approfondir les connaissances que vous avez sur un thème précis
O d'approfondir la maîtrise que vous avez d'un sport
O d'apprendre aux autres et partager vos connaissances avec d'autres (plus ou moins jeunes que vous)

6. PARTIE FACULTATIVE

Souhaitez-vous vous exprimer sur un sujet qui n'a pas été abordé dans ce questionnaire ?

……
……
……
……
……
……
……

J'ai été aidé d'une autre personne pour compléter ce questionnaire. O oui O non

Pensez-vous qu'un écrivain public serait utile ? O oui O non

Lors de canicule ou d'hiver rigoureux savez-vous que vous pouvez contacter les services d'urgence du CPAS (04 235 10 00) O oui O non

Si vous souhaitez être recontacté(e) pour parler de l'un ou l'autre sujet, laissez-nous vos coordonnées (qui ne seront pas communiquées à des tiers).
Si vous désirez recevoir plus d'information et/ou être contacté pour des séances d'information ou d'autres activités organisées par le CCA, ...

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone/GSM :
Sujets éventuels :
.....
.....

Conseil Consultatif Communal des Aînés de Flémalle.

ENQUÊTE VISANT À AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES AÎNÉS DE FLÉMALLE

Différentes possibilités s'offrent à vous pour le retour du questionnaire complété pour le 4 mai 2012.

1. DÉPÔT DANS L'URNE PRÉVUE À CET EFFET À L'ACCUEIL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

2. DÉPÔT DANS L'URNE PRÉVUE À L'ACCUEIL DU CPAS.

3. DÉPÔT À L'ECHEVINAT JEUNESSE, CULTURE, SPORT, LOISIRS - LES MARNIÈRES 44

4. CHEZ UN DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS :

- Dany Renkin, rue des Bleuets, 2 Ivoz, 04 275 39 28, 0497 53 23 16
- Gisèle Poncelet, rue de Mons-lez-Liège 352, 04 231 13 16, 0478 60 73 51
- Henri Meurisse, rue Sart d'Avette, 24 Awirs, 04 275 35 19
- Virginie Maréchal, rue Elva 188 Flémalle-Grande, 0486 06 45 85
- Pierre Moreau, rue Basse-Voie 48 Ivoz-Ramet, 04 275 40 60, 04969756 25
- Lucie Renson, rue de l'Amitié 8 Ivoz, 04 371 49 52
- Marcel Pirlet, rue de la Bruyère 98 Rossart, 0497 70 76 67
- Mady Pirkin, rue Elva 228 Flémalle-Grande, 04 234 22 64, 0497 10 41 03
- Claire Servais Lambotte, rue Chefnay 16 Ivoz-Ramet, 04 275 35 40, 0486 79 24 29
- Vincent Giapone, rue de l'Arbre St-Michel 187, 04 250 32 90, 0472336975
- Franco Antole, Au Pairay 9/19 Les Trixhes, 0497 81 57 53
- Georges Béthume, rue Harkay 79, Flémalle-Grande, 04 233 17 59, 0485 40 58 84
- Roger Dantine, rue de Flémalle-Grande 267, 04 233 80 60

5. ILS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE RENTRÉS AUX ADRESSES SUIVANTES :

- Cahottes : Nelly Dochain, rue P. Vandeput 36, 04 250 34 04
- Chockier : Jean-Claude Dechamps, Quai du Halage 128
- Souxhon : Josiane Kaket, route de Souxhon (coin de la rue Tavalle) 0497 60 79 64
- Ivoz : Jean-Louis Colsoul, rue du Bar 46, 0478 539 217

D'autre part, si vous souhaitez une aide pour remplir le questionnaire, vous pouvez vous adresser à un des membres du CCCA dont les noms, adresses et téléphones se trouvent ci-dessus. Toutes les parties de la commune sont représentées ! Ils se feront un plaisir de répondre à votre demande.



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Flémalle vous remercie pour votre collaboration.

La commune s'équipe de défibrilateurs

Différents lieux publics viennent d'être équipés de défibrilateurs externes automatiques.
Des membres du personnel communal ayant reçu préalablement une formation en secourisme ont été plus amplement informés sur leur fonctionnement.



En cas de malaise cardiaque, ces appareils mesurent et enregistrent le rythme du coeur de la victime et vérifient s'il faut lui administrer un choc électrique contrôlé.
Si une fibrillation est observée, l'appareil va se préparer à administrer, avec l'intervention d'une personne, un choc contrôlé. Si par contre l'appareil juge qu'un choc n'est pas nécessaire, il conseillera à l'utilisateur de commencer la réanimation habituelle et le guidera dans cette tâche. Tout au long de la procédure, l'appareil accompagne l'utilisateur et vérifie après chaque étape si toutes les actions requises ont été correctement exécutées. Dans le cas contraire, il répète les instructions jusqu'à ce qu'elles soient exécutées.

Les défibrilateurs sont donc réservés à toute personne qui se trouverait en difficulté cardiaque dans un périmètre relativement proche à leur emplacement.
Rappelons toutefois que la première tâche à effectuer en cas de constat d'un malaise, reste bien entendu d'appeler les secours en formant le 112.

Où les trouver ?

- Salle Louis Melin, rue du passage d'eau (parking Carrefour)
- Salle André Cools, rue du Beau Site 23
- Hôtel communal, Grand'Route 287
- Paire communale, rue du Village 183



Les responsables des locaux sportifs ont été formés à l'utilisation des défibrilateurs.

En vélo et en tandem jusqu'à Piombino

Des athlètes voyants, malvoyants et non-voyants font le parcours Flémalle-Piombino

Cette année exceptionnelle pour Flémalle connaît à la fois le vingtième anniversaire de la disparition d'André Cools, mais également la célébration du 40ème anniversaire du jumelage de Flémalle avec la commune de Piombino en Toscane.
L'idée de relier Flémalle à Piombino en tandem est née dans la perspective d'inaugurer le système électronique miniaturisé de guidage pour athlètes malvoyants sur la piste d'athlétisme de Flémalle (nommé Vénus).

L'équipe composée de trois équipages (Pierre Decoster piloté par Léon Verhaeghe, Alexandre Delré piloté par Jean Baguette et Laurent Victoor piloté par Philippe Dortu) accompagnée, pour l'assistance, de Jean Jacques Vervaeren (Echevin des Sports et Président du CSL) et son épouse Berthe Sauvenier ainsi que Gabriele Modolo et Yves Richard (agents du CSL), a été reçue et présentée au Conseil communal de Flémalle trois jours avant le départ.
En juin, les tandems, accompagnés pendant les premiers kilomètres par les cyclos du CTT Sidéros, se sont élancés pour un périple de 1.400 Km et essayer d'atteindre Piombino dans la soirée du 1er juillet 2011.

Le décor de ce défi humain et sportif était planté : six étapes avec un arrêt chaque soir pour un repos bien mérité et 240 km par jour, deux relais quotidiens par équipage et le Col du Grand Saint Bernard à franchir…

Les routes secondaires du Luxembourg, de France et de Suisse furent le plus souvent empruntées pour enfin arriver en Italie.
Un mobil home, 2 camionnettes utilitaires, matériel médical, matériel mécanique et sécurité, matériel de reportage, GPS et cartes routières, nourriture et boissons, furent nécessaires au bon déroulement de cette belle aventure.
Après 6 jours d'efforts et la tête chargée de souvenirs, le pari était gagné: l'arrivée en fanfare à Piombino et accueil par les autorités locales sur la place centrale… tous contents, soulagés et fiers d'avoir accompli ce défi humain et sportif… séquence « émotions ».



Plus de détails sur le blog
http://csl-flemalle.skynetblogs.be/

Tri et recyclage : des résultats encourageants

La quantité de déchets ménagers résiduels (anciennement sacs verts) avait atteint le poids moyen annuel de 181 kg par habitant. Avec la mise en place du système de conteneurs à puce, la moyenne de déchets collectés tombe à 134 kg. Si l'on décompte les 41 kg de déchets organiques récoltés via les conteneurs vert, on arrive alors à 93 Kg par habitant et par an, soit une diminution de près de 50% pour les déchets résiduels. Des chiffres on ne peut plus encourageants.

Plus de rigueur pour le tri !

Un agent de chez Intradel est chargé de surveiller les collectes et vérifie que les consignes de tri sont bien respectées.
Il apparaît que certains citoyens commettent encore quelques erreurs dans la pratique de leur tri. Nous nous permettrons donc de rappeler les principes tels qu'ils avaient été signalés dans l'édition spéciale du bulletin communal.

Un nombre suffisant de vidanges comprises dans la taxe?

La taxe comprend notamment :

- 30 vidanges pour les deux conteneurs dont maximum 12 vidanges pour le conteneur gris
- 60 Kg par habitant de déchets résiduels (conteneur gris)
- 30 Kg par habitant de déchets organiques (conteneur vert)
- Au 1er décembre, la moyenne du nombre de vidange pour les ménages utilisant les conteneurs n'est que de :
- 11 vidanges pour le conteneur gris (déchets résiduels)
- 8 vidanges pour le conteneur vert (déchets organiques)
- Ne sont pas compris dans la moyenne, les 27% de ménages qui n'utilisent pas le conteneur vert et les 10% qui n'utilisent pas le conteneur gris.
- **N'hésitez pas à utiliser les 18 levées du conteneur vert afin d'éviter les désagréments qu'il peut causer !**
- Nous vous rappelons également que les conteneurs ne doivent pas impérativement être placés à la collecte chaque semaine mais uniquement lorsqu'ils sont remplis ou lorsqu'ils commencent à poser des problèmes d'odeur !

Comment limiter les odeurs du conteneur vert ?

- Placez-le à la collecte plus souvent possible surtout les mois d'été (voir ci-dessus)
- Emballez soigneusement les restes de repas dans du papier journal ou des sacs à pain
- Chiffonnez quelques feuilles de papier journal dans le fond du conteneur
- Versez un peu de vinaigre dans le fond du conteneur
- Versez du sel dans le conteneur (pour éviter les asticots).

Merci de trier vos déchets ! Grâce à vous, Flémalle recycle maintenant plus de 60 % de ses déchets ménagers !

Un fléau : les dépôts clandestins !

Depuis plusieurs années, on constate clairement une augmentation du nombre de dépôts clandestins et ce, principalement aux alentours des bulles à verre.
Pour rappel, il est interdit de déposer quoique



ce soit au pied de celles-ci, y compris les sachets et cartons ayant servi au transport des verres.
En 2010, le ramassage des déchets déposés au pied des bulles à verre et des conteneurs à vêtement à coûté plus de 50.000 € à la commune ! Sans ce coût exorbitant, la taxe « immondice » pourrait être diminuée de 5€ par ménage Des amendes administratives ont été dressées en 2011. Le service propreté, en collaboration avec la Police locale, compte encore renforcer les opérations en 2012 afin d'identifier et de sanctionner, comme il se doit, ces pollueurs irrespectueux…

Des voiries plus sécurisantes

L'échevinat des Travaux a proposé, à l'aval du Collège communal, la réfection partielle et/ou superficielle de 29 voiries communales pour un montant total d'un million d'euros. Cette action, subventionnée par la Région wallonne dans le cadre de l'opération « Droit de Tirage », a permis ainsi la sécurisation de ces itinéraires tout en y accroissant le confort d'utilisation.
La réalisation de ces travaux a commencé au mois d'août 2011 et devrait se prolonger jusqu'en juin 2012.

Voiries ayant déjà fait l'objet d'une réfection en 2011 : Sart d'Avette, Quartier des Bures, rues des Nonnes, Bois des Moines, d'Otet (A) – E Tiyou, rues Vallée, de l'Aite, Haute, de l'Hôtel Communal, J. Barthélemy (pie) (MlL) – Place de la Centrale, Grand'Route (pie), Avenue du Fort (pie), route de Souxhon (pie), rues Profondval, des Genêts (FlG)
Voiries qui feront l'objet d'une réfection en 2012 : rue des Cahottes (pie) (A) – rues Beaugnée (pie), des Chercheurs de la Wallonie, Max Buset, des Djournâs, F. Chefnay (IR) – rue de Flémalle-Grande (pie) (FlG) – Avenue M. Cools, Thier des Trixhes (pie) (FlH) – rues du Village, du Baldaz, Sous Les Roches, Spinette, des Lavandières et de la Bascule (FlH) (ces dernières en concomitance avec des travaux de la C.I.L.E.)

Ce programme ambitieux vient s'ajouter aux voiries ayant fait l'objet de rénovation plus lourdes et dont les travaux se sont terminés en 2011 :

- Chêne à l'Alôre, Avenue de l'Alôre, En Doya et une partie de la rue de Mons-lez-Liège aux Trixhes
- Appendice de la rue Bois des Moines aux Awirs
- Rue Bois Saint Remacle aux Awirs

D'autres rénovations ou réfections partielles de voiries sont prévues en 2012.

Premier coup de pelle du recyparc Flémalle 2



La Députée-Bourgmestre de Flémalle, Isabelle Simonis, a donné le 6 octobre, le premier coup de pelle du chantier du Recyparc Flémalle 2, rue de l'Arbre St Michel, le deuxième sur l'entité flémalloise.

Il réunira 15 conteneurs alors qu'en moyenne, les recyparcs en comptent de 4 à 13. Les conteneurs à déchets inertes seront installés en contrebas pour faciliter le déversement et limiter l'impact visuel au voisinage. Il comprendra un local pour le personnel et un cabanon technique équipé de panneaux photovoltaïques ainsi que des sanitaires ouverts au public.

Cette installation résolument inscrite dans la modernité et dans le développement durable permettra d'obtenir des résultats davantage positifs en matière de collectes sélectives.



La lettre énergétique

les infos de votre conseillère en énergie

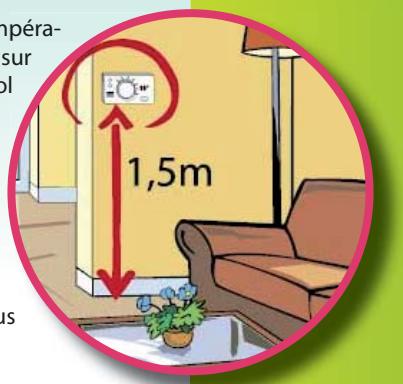
Cet hiver, une maison confortable, une note de chauffage raisonnable, c'est possible ! Quelques conseils à mettre en pratique au plus vite…

Evitez la surchauffe Un degré de trop et votre facture augmente de 7 à 8%.
Une température de 19-20°C dans les pièces de vie, c'est optimal. De plus, sachez que trop de chaleur nuit aux performances physiques et mentales.

Placez les vannes thermostatiques en position 3 Savez vous qu'à l'intérieur d'une vanne thermostatique se trouve une sonde de température qui règle le débit d'eau chaude vers le radiateur.
Placer les vannes thermostatiques sur 3 correspond à maintenir dans la pièce une température d'environ 20°C. Lorsque vous êtes à la maison, placez la vanne sur 3 mais jamais plus ! Ainsi, le radiateur va chauffer de manière à atteindre puis à maintenir une température constante de 20°C. Vous n'aurez pas plus vite chaud si vous placer la vanne sur 5 par contre vous risquez de l'oublier, de finalement avoir trop chaud et de gaspiller de l'énergie.
Dans une chambre vous pouvez laisser la vanne ouverte sur 1 ou 2 ce qui correspond à plus ou moins 16 et 18°C. Dans une chambre qui n'est occupée que pour dormir, 16°C sont suffisants et puis c'est si agréable de se blottir sous une grosse couette pour avoir bien chaud…



Utilisez un thermostat d'ambiance à horloge et vérifiez son réglage Le thermostat mesure la température dans une pièce de référence. Il compare la température mesurée avec celle de consigne et agit sur la chaudière pour atteindre la température de consigne. Il doit être installé à environ 1.50 m du sol loin d'une source de chaleur (cheminée, radiateur, tv) à l'abri des courants d'air et du soleil direct. Généralement, on l'installe dans le séjour.
Réglez votre thermostat en fonction de votre horaire de vie. Pendant la nuit et quand vous êtes au travail, donnez comme température de consigne 15 ou 16°C et programmez une température de 19 ou 20°C une demi-heure avant votre lever ou retour du travail. Ainsi, vous aurez toujours bon dans votre maison. Prenez le temps de (re)lire le mode d'emploi de votre thermostat, vous découvrirez peut-être des options insoupçonnées...
Si vous n'avez pas encore de vannes thermostatiques ou de thermostat d'ambiance sachez que vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 40% sur ces travaux*



Profitez de la chaleur du soleil Même en hiver les rayons du soleil réchauffent votre habitation. Pour profiter du soleil et chauffer naturellement votre logement, ouvrez grand les tentures dès le matin.
Par contre, fermez tentures et volets à la tombée de la nuit. Cela permet de diminuer les pertes d'énergie à travers les vitrages.

Dégagez les radiateurs Veillez à ne rien déposer sur les radiateurs, et les tentures ne peuvent surtout pas les recouvrir ! Sinon, la chaleur part derrière les tentures, ce qui est inefficace. Afin de faciliter le déplacement de l'air chaud dans la pièce, évitez également de placer des meubles devant les radiateurs.



Ventilez vite et bien Il est indispensable d'aérer régulièrement, même en plein hiver. Ouvrir grand la fenêtre pendant 2 minutes suffit et cela est bien plus efficace que de laisser une fenêtre entrebâillée pendant plusieurs heures. En effet, la fenêtre grand ouverte quelques minutes permet de renouveler l'air mais ne refroidit pas la maison car la maçonnerie n'a pas le temps de perdre la chaleur accumulée et l'air froid entrant est très vite réchauffé.

Faites entretenir votre chaudière L'entretien des chaudières est obligatoire en Wallonie. Il doit être effectué tous les ans pour les chaudières à mazout ou à bois et tous les 3 ans pour les chaudières au gaz. Cela permet de vérifier le bon fonctionnement de votre chaudière. Vous pouvez obtenir une réduction d'impôt de 40% sur l'entretien*

Isolez les parois derrière vos radiateurs Lorsqu'ils sont placés contre un mur extérieur les radiateurs chauffent le mur et il y a une perte de chaleur vers l'extérieur. Pour y remédier, il vous suffit de placer un film isolant réfléchissant derrière vos radiateurs. On en trouve dans les magasins de bricolage à prix dérisoire. Isolez également les tuyauteries de chauffage qui traversent des zones non chauffées (caves, vides ventilés) sans quoi elles diffusent de la chaleur là où ce n'est pas nécessaire. Il suffit d'acheter un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage et d'en recouvrir les conduits.
De la même façon, vous pouvez aussi isoler les parois de votre boiler d'eau chaude.
* vous trouverez toutes les d'infos sur les réductions d'impôts pour les investissements économiseurs d'énergie sur http://minfin.fgov.be/ dans l'onglet thèmes – habitation – réduction d'impôts – investissements économiseurs d'énergie

Primes Eco-Logis

Ma commune « Energ-éthique »

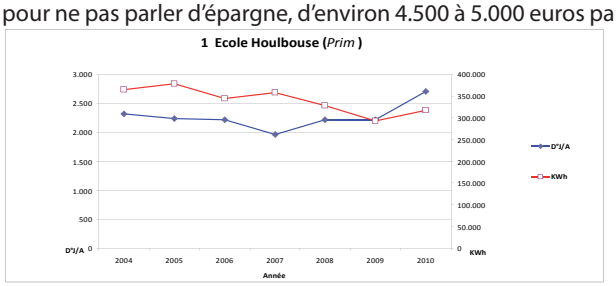
A la suite d'un appel à candidatures lancé par la Région wallonne en 2008, Flémalle a procédé au recrutement d'une Conseillère énergie. C'est dans une Charte des « Communes énerg-éthiques » que figurent les principaux engagements de notre Commune ainsi que les missions de la Conseillère.

En plus de la sensibilisation et de l'aide aux citoyens par le biais d'informations (permanences, brochure, articles …), et d'incitants (prime communale « eco-logis »), la mission essentielle de la Conseillère reste d'aider notre collectivité locale à mieux gérer ses consommations énergétiques.

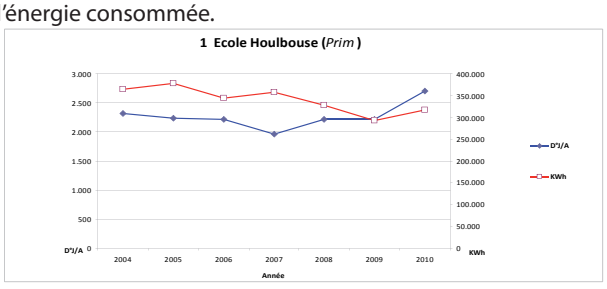
Un premier travail a été d'établir le cadastre énergétique communal en répertoriant les différents bâtiments et leurs consommations pour en retenir les plus « énergivores », afin de pouvoir envisager des actions concrètes, au besoin avec l'aide régionale.
Nous ne reviendrons pas sur les projets des nouvelles constructions ou de rénovations importantes qui ont fait l'objet soit d'audit énergétique (future bibliothèque), soit de critères spécifiques dans les cahiers des charges (nouvelle crèche).

C'est ainsi que grâce à une aide UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments), l'école communale du Houlbouse (sections primaires) et le bâtiment de l'Allée Verte (crèche des Minipouss'), ont fait l'objet du remplacement de leurs chaudières et système de régulation.

A l'école du Houlbouse, il s'agit du remplacement de deux groupes de deux chaudières gaz type atmosphériques de 1969, par deux chaudières gaz à condensation équipées de leur régulation. La mise en route a été faite à la fin du mois d'avril 2010 et nous pouvons déjà visualiser les performances de ce nouveau matériel : le premier graphique montre clairement que malgré une année 2010 « plus froide » que les précédentes, la consommation énergétique a pu être maîtrisée. Au vu des résultats sur un peu plus d'une année, on peut estimer l'énergie économisée à environ 15%, soit au coût moyen actuel pour 2011 du KWH gaz, une « non dépense », pour ne pas parler d'épargne, d'environ 4.500 à 5.000 euros par an.



Pour la crèche de l'Allée Verte, c'est une chaudière fuel de 1966 qui a été remplacée par une chaudière gaz à condensation, et avec dès le départ, une réduction de la puissance installée d'environ 10%. Le passage du fuel au gaz ne permet pas encore une comparaison correcte à envisager sur une année complète, mais les chiffres semblent s'orienter également vers une baisse sensible de l'énergie consommée.



Dans une autre optique, les travaux qui s'achèvent au complexe sportif L. Melin (en bord de Meuse sur le site du commercial voisin du Carrefour) sont d'une autre nature que ceux évoqués ci-dessus, mais concourent également à économiser l'énergie. C'est ainsi qu'en imaginant régler les problèmes d'étanchéité de ce bâtiment réalisé au début des années 70, il fut décidé de revoir alors complètement « la peau » de ce complexe et de profiter du renouvellement des toitures et des bardages pour compléter et parfaire l'isolation des différentes parois dites « froides ».

L'année 2007 a été globalement « plus chaude » que la moyenne, mais c'est aussi à la fin de cette année-là que l'isolation est en voie d'être achevée sur l'ensemble du complexe : le second graphique reprend clairement la nette tendance à la baisse des consommations énergétiques dès 2008, confirmée en 2009 et aussi en 2010 malgré la nette « froidure » de cette année-là. Pour ce bâtiment, l'énergie « non utilisée » est estimée à environ 250.000 KWH par an, ce qui correspond au coût moyen actuel du KWH gaz, à une économie sur facture d'approximativement 12.500 euros par année.

Petite rubrique technico-technique

Pour déterminer la demande d'énergie d'une habitation ou d'un immeuble, il faut avant tout connaître l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur.
L'ensemble des écarts journaliers entre ces deux températures définit la notion de "degré-jour". Dans le secteur du gaz naturel, on utilise les degrés-jours dits « 16,5/16,5 ». 16,5°C correspond au niveau de température intérieure moyenne au-dessus duquel on estime ne plus devoir chauffer, ainsi qu'au niveau de température extérieure au-delà duquel l'installation de chauffage est arrêtée. Les "degrés-jours" ne sont pris en considération que lorsque la température extérieure est inférieure à 16,5°C. Ils sont calculés et publiés par l'Institut Royal Météorologique d'Uccle (IRM).

Ils permettent simplement :

- *plus on compte de "degrés-jours" pour une période, plus le climat a été « froid » pendant cette période;*
- *de comparer entre elles des consommations relatives à des immeubles dont la localisation est différente;*
- *de comparer entre elles des consommations relatives à un même immeuble, mais se rapportant à des années différentes ou à des périodes différentes d'une même année ou d'années différentes;*
- *d'estimer une consommation.*

Actuellement, l'année normale d'un point de vue climatique correspond à 2.458 "degrés-jours" (base = moyenne des températures sur une période de 30 ans).

(source : site Web Tecteo – Gaz)

Les primes communales
Eco-Logis

Depuis 2009, la commune de Flémalle propose des primes destinées à encourager l'amélioration énergétique des logements situés sur son territoire. Chaque année, la commune réserve un budget de 30 000 euros pour ces subventions. Depuis leur mise en place, plus de 300 habitants en ont déjà bénéficié.

En 2010, une première modification du règlement a été réalisée afin de l'adapter à celui de la Région wallonne. Ainsi, conformément à la décision de la région wallonne de supprimer les primes pour le placement de panneaux solaires photovoltaïques, nous avons retiré celles-ci. Cependant, deux nouvelles primes ont été ajoutées : pour l'isolation des murs et des sols.

Récapitulatif des primes disponibles :

- réalisation d'un audit énergétique : 100 €
- remplacement de simple vitrage par du double vitrage : 10 € /m^2
- isolation du toit : 2 €/m^2 si placé soi-même et 4 €/m^2 si placé par un entrepreneur enregistré
- isolation des murs : 6 €/m^2
- isolation des sols : 6 €/m^2
- placement de panneaux solaires thermiques* : 250 €

Conditions : Ces primes constituent un complément aux aides de la Région wallonne. Pour en bénéficier, vous devez au préalable avoir été déclaré recevable au bénéfice d'une prime régionale (prime du fond énergie, prime à la réhabilitation ou prime Soltherm). En cas de cumul, les primes communales sont limitées à un total de 500 euros par an et par logement.

Où trouver le formulaire ? Sur la page d'accueil du site de la commune de Flémalle (www.flemalle.be)ou auprès du service de l'aménagement du territoire, Grand'Route 302-304. C'est à cette adresse que vous devrez le renvoyer une fois complété.

Infos : Marie Balland, conseillère énergie
Tél : 04 234 89 17





Ecole ZERO Watt

A l'initiative du service de l'aménagement du territoire, les écoles communales de la Fontaine, de la Cité Beulers et de la Place Vinck se sont inscrites au concours Ecole Zéro Watt organisé par Sudpresse. L'objectif est de diminuer le plus possible leur consommation en électricité. Chaque école a constitué une « éco-team » qui s'est lancée à la traque au gaspillage. Ensuite, les élèves ont mis en place un plan d'action pour diminuer les consommations en électricité de l'école. Les élèves, les professeurs, le personnel d'entretien, tous participent et les résultats se font déjà ressentir au niveau du compteur électrique.

Photos - au-dessus : Chasse au gaspillage avec les élèves de 5ème - 6ème de l'école de la Fontaine.

Ci-contre : Animation avec les élèves de maternelle des écoles de la Place Vinck et de la Cité Beulers.

Les opérations urbanistiques sur notre entité

Depuis plusieurs mois, les autorités communales de Flémalle ont décidé de porter leur attention sur le développement et la valorisation de différents quartiers de l'entité.
Les services de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Logement ont été chargés de l'élaboration de ces dossiers en collaboration avec différents bureaux privés.
Les conclusions de ces différentes études sont le fruit d'une longue réflexion et d'une analyse précise des différents éléments qui constituent la vie du quartier, sa structure et sa physionomie.
Toutes les démarches ont été réalisées en concertation avec des représentants de la population au travers d'ateliers et de commissions qui dans les deux cas ont pu exprimer leur vison des besoins nécessaires au développement de ces lieux de vie.
Deux de ces dossiers viennent de recevoir l'approbation de la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire.
Cette reconnaissance constitue une étape importante pour la mise en œuvre de différentes opérations de rénovation ou de revitalisation urbaine dans les différents périmètres. Elle ouvre la possibilité pour tous les opérateurs publics ou privés de pouvoir bénéficier d'aides complémentaires pour des opérations de rénovation d'immeuble.



Reconnaissance du périmètre de Rénovation Urbaine de Mons-lez-Liège.
Illustration de l'aménagement de la Place V. MOTTARD (Première opération)



Reconnaissance du périmètre de Revitalisation de la Place du Moulin à Chokier.
Illustration du futur aménagement.

Votre commune, partenaire de l'AIS DU PAYS DE HUY

L'Agence Immobilière Sociale du Pays de Huy, en abrégé AIS, est une asbl qui gère des biens immobiliers pour le compte des propriétaires et loue ces biens à un public disposant de revenus limités.

L'AIS poursuit un triple but :
- proposer un partenariat aux propriétaires privés trop souvent oubliés par les projets immobiliers sociaux ;
- rendre le logement accessible aux personnes qui en ont le plus besoin ;
- réhabiliter le parc immobilier privé en luttant contre le vide locatif et le manque d'entretien des immeubles.

Vous êtes propriétaire d'un immeuble ? Vous ne désirez pas avoir de tracas ? Vous voulez un loyer garanti et payé régulièrement ? Vous voulez retrouver votre bien dans son état initial ?

Et vous vous poser des questions, telles que :
- Comment trouver le locataire « idéal « ?
- Que faire en cas de retard de payement de loyer ?
- Comment entretient-il mon logement ?

L'Agence Immobilière Sociale répond à vos questions en vous offrant toute une série d'avantages !

L'A.I.S. se chargera :
- du choix du locataire et de la conclusion du contrat de bail ;
- de la perception du loyer ;
- du suivi du locataire, et ce, afin de garantir l'occupation du logement en bon père de famille ;
- de la supervision des travaux éventuels de réparation et d'entretien à charge du propriétaire ;

Quelles sont vos garanties ?
- Un loyer toujours payé au propriétaire que le locataire paie ou non, que le logement soit occupé ou non.
- Un logement remis en état en cas de dégâts locatifs.
- Un contrat d'assurance-incendie obligatoire.
- Un précompte immobilier ramené à 0% pour les personnes physiques et à 0,8% pour les personnes morales.

Combien cela vous coûte-t-il ?
- Toutes ces garanties sont offertes moyennant une retenue de 15% maximum sur les loyers.

Quel type de bien intéresse l'AIS ?
Tout bien immobilier destiné au logement situé dans la commune.

L'AIS gère pour vous :
- votre studio
- votre appartement de 1 à 4 chambres à coucher,
- votre maison unifamiliale.

Que ces biens soient situés dans de petits immeubles, dans des maisons ou dans de grands blocs, nous pouvons nous occuper de la location de la totalité d'un immeuble ou seulement d'une partie de celui-ci.

Contact : AIS DU PAYS DE HUY Rue d'Amérique 28/02 - 4500 Huy.
Tél. : 085/830 980
Votre conseiller Logement à la commune de Flémalle, Marc Mortelé.
Tél. : 04/234 89 02

« PIERRES ET LETTRES EN BORD DE MEUSE »

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Centre culturel de Flémalle a organisé un concours de nouvelles ouvert à tout amateur de plus de 16 ans dont le premier prix consistait en la publication de l'oeuvre dans le Vivre à Flémalle. Nous vous présentons le texte primé, un polar rédigé par Clodine Charlier.

Ce matin-là profitait d'une lumière spéciale qui accompagnait souvent les levers de soleil en période estivale, une lumière qui rendait Jeanne de bonne humeur et le travail moins pénible. C'est grâce à cette clarté qu'elle crut remarquer, sur le quai de halage, des pierres bien alignées formant un genre de signe graphique. Etait-elle encore à moitié endormie ou reconnaissait-elle une lettre de l'alphabet tracée avec précision à l'aide de pierres ?

Ces pierres, des galets de Meuse, la portaient vers des questionnements intérieurs et lui faisaient imaginer le long voyage qui les avait acheminées jusqu'à ce point du bord de Meuse. D'où venaient-elles ? Quel âge avaient-elles ?
Le dimanche était son seul jour de repos et l'après-midi, il lui arrivait de revenir se promener sur les rives du fleuve, scruter la présence de ces pierres, en ramasser certaines, les toucher, les caresser, leur parler même…

Se plantant bien droite devant cet amas de pierres, elle y vit un énorme « M ». Peut-être son imagination divaguait-elle ? Elle rejoignit son point de halage et tandis qu'elle s'attelait « à col d'homme », son esprit commença à vagabonder.
« M », le premier mot qui lui vint en tête était bien entendu « Maman » mais immédiatement après, le mot « Mort » coulait de source et lui rappelait les douloureux souvenirs de son enfance. Mère qui n'avait jamais été heureuse, se tuant à la tâche pour élever ses quatre enfants, subissant un homme qui, lorsqu'il était ivre, la frappait violemment et fréquemment. Mère qui était décédée d'une entérite dans des conditions d'hygiène déplorable lorsque Jeanne était âgée de dix ans.
Le « M » de misère lui faisait remonter les nausées enfouies au plus profond d'elle-même et lui laissait un goût âcre dans la bouche.
« M » lui évoquait évidemment la Meuse, son gagne-pain depuis plusieurs années.
La Meuse qui donnait du travail à toute une série de personnes : les haleurs (dont elle faisait partie), les mariniers, les éclusiers… Elle n'avait d'ailleurs pas eu facile de se faire accepter dans ce monde totalement inconnu des sédentaires duquel elle provenait. Toutes ces pensées lui occupèrent l'esprit pendant une bonne partie de la journée.

Le lendemain, elle ne pensait plus à cette découverte. Et pourtant, au même endroit que la veille, son regard fut de nouveau attiré par un autre tas de pierres bien rangé. Il formait un cercle qui faisait penser à la lettre « O ».
Ah ! se dit-elle, c'est donc bien quelqu'un qui s'amuse avec les pierres pour en former des lettres. Probablement le jeu d'un enfant de bonne famille ?
Le « O » contenait des pierres bien différentes du « M » lui semblait-il !
Elle examinait attentivement chacune d'entre elles, et comme d'habitude, elle les aimait à sa manière.
« O » lui inspirait plusieurs mots. « Obscure », comme la teinte de certains souvenirs de sa vie. « Orange » comme parfois la couleur des premières lueurs du lever du jour. « Opaque » comme un voile escamotant certaines choses à la vue. « Oblique » comme les rayons du soleil lorsqu'il la réchauffait les jours d'été.
Etait-ce cela la vie ? Etait-elle faite d'événements ô combien sombres et d'autres beaucoup plus joyeux ?

Ces constats et réflexions lui firent encore passer le temps, alors qu'elle tirait comme une bête de somme la péniche et son chargement.

Le jour suivant une autre lettre s'offrit aux yeux de Jeanne : « R ». « R » comme « Regard, Rencontre, Rendez-vous, Rire ». Ah ! Que voilà une belle lettre pensa Jeanne, et elle trouva, ce jour-là, les pierres d'une beauté jamais égalée. Elle se rendait compte de la variété infinie de subtilités que pouvaient montrer les pierres dans leur aspect. Bien qu'elles soient chacune unique, elles contenaient en elles certaines pigmentations de leurs compagnes, de telle sorte qu'ensemble, elles formaient une harmonie collective. Finalement, n'était-ce pas un peu comme les êtres humains ?
Tous les mots trouvés en « R » l'emmenaient au loin dans des contrées d'amour et de bonheur. Elle en trouva un dernier, « Rivage », qui lui promettait un ailleurs tellement meilleur que celui du bord de Meuse…

Chaque matinée lui amenait une nouvelle lettre, et maintenant, c'était devenu pour elle un jeu, une devinette, un mystère. Finalement, elle se réjouissait de se lever le matin et de trouver la nouvelle lettre.

Vint donc le « T ». Ce ne lui fut pas difficile de lier le premier mot à son travail. « Tirer ». Tirer tous ces chargements, toujours les mêmes, avec le même trajet, la même destination, le même marinier qui ne lui faisait pas de cadeau, la même coéquipière. Heureusement, celle-ci, une solide gaillarde, n'était guère bavarde et lui permettait ainsi de rêvasser à son aise. Les deux femmes s'entendaient bien mais ne connaissaient guère leur vie respective.
« T », c'était encore « Trace » comme le sillon laissé par le glissement de la péniche sur l'eau, « Terre » marquant le contraste entre les femmes qui marchaient péniblement sur les quais de halage et l'eau de la Meuse qui coulait paisiblement à leurs côtés, « Tyran » qui provoquait en elle de la colère mêlée à la peur.

Après le « T », elle fit la connaissance du « A », qui lui suggéra d'emblée, comme à toute jeune fille, le mot « Amour ». Les pierres, du coup, revêtaient l'éclat des pierres précieuses et s'offraient avec volupté au regard de Jeanne. Mais très vite, les doutes s'installèrent en elle. Y avait-elle droit ? En était-elle digne ? Que pouvait-elle encore attendre de l'amour ? Elle, qui vivait seule dans une infâme masure, sur la colline de son village à l'écart des autres habitations. Alors que toutes les autres jeunes femmes de son âge étaient déjà en ménage et parfois mères de plusieurs enfants, Jeanne était considérée par son entourage comme quelqu'un de pas tout à fait « normal ». Mais de cela, elle ne se formalisait pas et connaissait les raisons de son mode de vie.

Au sixième jour, la lettre « J » était tracée.
« Tiens donc ! s'exclama-t-elle à voix haute, c'est la première lettre de mon prénom ».
Elle regarda plus attentivement les pierres comme pour y déceler son destin. Cela lui fit un effet étrange et elle en ressentit une sorte de malaise indéfinissable. N'étant pas pourtant superstitieuse, elle en resta tout de même profondément troublée.
Jeanne, Jeanne, Jeanne, cela lui déclenchait une sorte d'écho intérieur à l'infini.
Des tas d'images passaient et repassaient dans ses pensées. Jeanne la douce, Jeanne la douloureuse, Jeanne la marginale, Jeanne la courageuse, Jeanne l'insoumise… Elle put ainsi décliner son prénom comme une litanie associée à divers aspects d'elle. Elle était tout cela à la fois mais pas rien que cela.
Avec ce « J », elle fit la rétrospective de sa vie et rentrée chez elle, elle en garda un lourd chagrin sur le cœur.
Bien que les pierres ne lui aient livré aucun secret particulier qu'elle ne connaissait, elle sentit peser sur elle une prémonition de mauvais augure.

Le lendemain au réveil, elle avait gardé cet état d'esprit maussade. Pour la première fois, elle ne se réjouissait plus de partir à la rencontre des lettres suivantes.
Pourtant, une nouvelle lettre l'attendait : « E », comme « Eclair », l'éclair qui précède le coup de tonnerre et qui garde en suspens le temps qui les sépare. Ce flash brutal dans son esprit lui provoqua un véritable choc dans la poitrine : c'était bien la deuxième lettre de son prénom !
A partir de ce moment, elle porta

en elle le fardeau de la fatalité sans trop savoir pourquoi, et elle ne fut pas étonnée les jours suivants de compléter son prénom par les lettres « A », « N », « N » et « E ».

Désormais, une question la taraudait : que voulaient bien dire toutes ces lettres et ces pierres ?
Elle avait gardé en mémoire l'ordre chronologique des lettres qui, au chemin du retour, avaient toujours disparu.
Avec curiosité, elle remit mentalement les lettres les unes à côté des autres.
Elle avait eu le privilège rarissime de suivre quelques années d'école jusqu'au décès de sa mère et il lui en était resté un amour des mots qu'elle ne pouvait attribuer qu'à l'héritage intellectuel de son père. En effet ce dernier, orphelin de père et de mère, avait été recueilli à la « Maison des Pauvres Orphelins ». Enfant doué, il y avait reçu un enseignement élémentaire et avait toujours regretté de n'avoir pas eu la chance de poursuivre des études de par sa condition sociale. Il avait transmis ce manque à l'aînée de ses enfants.

Jeanne, en assemblant les lettres, arriva au mot incongru de « mortajeanne ». Ce mot n'avait aucune signification pour elle ou alors il s'agissait d'un vocable de la langue française qu'elle ignorait.
Mais lorsqu'elle prononça ce même mot, lentement à voix haute, elle eut un frisson de frayeur : « MORT A JEANNE ». Affolée, elle se demanda si elle avait bien remis les lettres dans le bon ordre, ou si elle n'en avait pas oublié une, ou encore ajouté une supplémentaire. Pourtant, lorsqu'elle faisait l'historique des pierres trouvées sur son chemin, elle se souvenait du premier jour, un mardi, et du dernier jour, un vendredi de la semaine suivante, le nombre de lettres correspondait au nombre de jours.

Durant toute la nuit qui suivit cette révélation, son état d'âme passa de la terreur à une forme d'auto réassurance. Ces mots n'étaient que des menaces et elle en soupçonnait l'auteur. Elle se parlait à elle-même, elle se disait qu'il lui avait fait, certes, beaucoup de mal, mais qu'il était incapable de lui « faire ça ». Elle se mit alors à douter de ses amies les pierres. Elles les voyaient maintenant comme une possibilité de propulsion et de destruction à l'encontre de quelqu'un.
Le douzième jour, elle se leva péniblement et se rendit, la peur au ventre, sur le quai de halage. Aucune pierre ne se trouvait sur son chemin. Elle respira profondément et se détendit quelque peu. Elle effectua sa journée de travail comme d'habitude. Les deux coéquipières se quittèrent le soir en échangeant un regard intense entre elles qu'elles n'avaient jamais eu auparavant.

Le treizième jour, Jeanne ne se présenta pas auprès du marinier. Celui-ci, pris au dépourvu, dut recourir aux services d'une autre femme, ce qui lui prit un certain temps et permit à la partenaire de Jeanne de se rendre au bureau de police.
Sa conscience l'y obligeait bien qu'elle craignait l'autorité comme toutes les gens du peuple. Elle savait que la jeune femme ne se représenterait plus au bord de Meuse et croyait en connaître les raisons. La veille, Jeanne n'avait cessé de lui parler, fait inhabituel pour elle. Elle lui avait confié son enfance malheureuse, son amour de l'école qu'elle avait du quitter prématurément, son goût pour la beauté des lettres et des mots, sa passion pour les galets de Meuse, ses grandes questions restées souvent sans réponse, enfin bref, tout ce qui avait jalonné sa vie jusqu'à présent.

Marguerite, la coéquipière, crut bon de raconter tout cela au policier qui ne voyait toujours pas où elle voulait en venir. Il la harcela quelque peu pour qu'elle en vienne au fait qui l'avait amenée jusqu'à lui. En réalité, Marguerite enveloppait un peu son récit pour se donner contenance et lui permettre de poursuivre la partie la plus sordide quoiqu'elle ne savait toujours pas avec certitude si Jeanne avait dit la vérité et si sa propre supposition était exacte.

Devant l'impatience du policier, Marguerite se mit à bafouiller : « Jeanne m'a livré un secret… » et dut se lancer dans la suite avec une certaine gêne mêlée d'appréhension, vu sa condition de femme devant un homme qui, de plus, était ce que l'on appelait un représentant de l'ordre, c'était tout dire !
Lorsque Jeanne perdit sa mère, elle était âgée d'une dizaine d'années. Elle avait dû rester chez elle et s'occuper de ses trois frères et sœurs dont les derniers étaient en bas âge. Jeanne avait dû remplacer sa mère dans tous les domaines…
« Que veux-tu dire ? Précise ! » s'énerva le policier.
« Au lit aussi, M'sieur… »
Le policier hocha la tête, car peut-on vraiment trouver cela anormal de la part d'un homme qui, du jour au lendemain, est privé d'une femme et qui n'a d'autre solution pour calmer ses coups de sang que de trouver un dérivatif ? D'autant que ces gamines, même si elles sont vos propres filles, ont souvent l'art de provoquer les hommes avec leur air naïf de ne pas y toucher !
Devant la mine dubitative du policier, Marguerite insista avec courage : « Oui, mais les menaces de mort, M'sieur ? »
« Comment peux-tu être certaine qu'elles viennent du père ? » questionna le policier.
Il fallait bien que Marguerite aille au bout de son récit.
A l'âge de dix-huit ans, Jeanne s'était révoltée. Ses frères et sœurs étaient tous en âge de travailler et elle avait quitté la maison familiale pour s'installer seule, le plus loin possible de son père. C'était à cette époque qu'elle avait trouvé le boulot de halage à la bricole.

Hélas, le père avait continué de poursuivre Jeanne de ses assiduités, la considérant désormais comme « sa femme » et n'ayant jamais accepté son départ.
Il connaissait l'endroit où elle s'était réfugiée et se présentait régulièrement à sa porte la sommant de lui ouvrir et de le laisser entrer.
Les soirs où son père était ivre, par peur d'être battue comme sa mère, la jeune femme lui autorisait quelques fois l'accès, mais elle connaissait invariablement l'issue de cette intrusion.

Elle ne sut jamais comment, un jour, elle trouva la force de se rebeller et d'asséner violemment un coup de tisonnier sur le crâne de son père en se faisant la promesse intérieure qu'il ne la posséderait plus jamais.
Depuis ce jour, la rage du père était à son paroxysme. Il en avait gardé des traces de blessure tant physique que morale. Il lui avait juré qu'il se vengerait.
Et pourtant, à partir de ce jour, il ne se présenta plus à la porte de Jeanne. La jeune femme vécut quelques mois dans une paix relative de l'esprit jusqu'à ce matin d'été où ses pas croisèrent les pierres et la première lettre.
Il était un fait qu'une partie du chemin vers leur travail respectif leur était commune mais les horaires étant différents, Jeanne avait toujours pu échapper à une rencontre indésirable.

Marguerite revenait à charge auprès du représentant de l'ordre : « Ne l'aurait-il pas tuée à coups de pierres ? Ne faudrait-il pas chercher le long de la Meuse ? Et s'il a jeté le corps dans l'eau, comment le retrouver ? ».

Le policier, furieux qu'une bonne femme se mêle de ses affaires, lui lança d'un ton goguenard : « Faudrait encore qu'on soit sûr qu'elle ait bien disparu ! » et il la renvoya, sans ménagement.

Cependant, même s'il ne croyait qu'à moitié cette demi-folle qui était venue l'importuner avec toute cette histoire incohérente de lettres et de pierres, il en restait néanmoins troublé. Et puis, on ne sait jamais… Cette Marguerite est quand même venue témoigner et si par la suite, on retrouve un cadavre en bord de Meuse, elle pourrait dire qu'elle l'avait bien signalé. Les ennuis pourraient alors le rattraper, ce qu'il évitait par-dessus tout.

Par prudence, il convint de commencer à rendre visite à la dite Jeanne afin de relever sa version des faits, de constater peut-être qu'elle était tout simplement malade, ou au pire évidemment, qu'elle avait bien disparu.

Arrivé au domicile de Jeanne, il vit effectivement que la porte délabrée était secouée par le petit vent frais du matin. Il n'eut aucune difficulté de pénétrer dans l'espèce de taudis occupé par la jeune femme.

Un spectacle stupéfiant et horrible l'attendait : le corps sans vie de Jeanne était suspendu à une poutre du plafond, le cou brisé par une corde au bout de laquelle était suspendu un contrepoids formé par un sac de jute rempli de galets de Meuse.
Le cadavre portait des traces de sévices physiques et sexuels d'une rare violence.

Coopération internationale communale



Depuis la signature du partenariat entre Flémalle et N'Djili (RDC), les agents en charge du projet se sont rendus à trois reprises au Congo.
Les actions prévues dans le programme 2011 ont toutes été réalisées et ont permis, entre autre, la formation d'un archiviste, la rénovation et l'équipement complet d'un local destiné aux archives communales. Les employés des services population et état civil de la commune partenaire ont aussi reçu une formation approfondie au code de la famille congolais. Les bureaux de ces 2 services ont été entièrement refaits et agrandis (gros œuvre, électricité, plafonds, aménagements intérieurs), équipés d'un nouveau mobilier et réaménagés.
Lors du dernier déplacement, des mallettes aux couleurs du partenariat ont été remises aux agents recenseurs de N'Djili. Ce sont ainsi plus de 125 agents qui se sont vus équipés pour effectuer, dans les différents quartiers, leur travail quotidien. Cette mise en avant permettra aussi à la population de prendre conscience de l'existence et de l'importance de la coopération. Courant 2012, un communicateur sera engagé sur place et formé pour mettre en place une véritable communication entre les autorités et les citoyens. Cela va permettre aussi de renforcer la sensibilisation de la population congolaise à l'importance de déclarer les naissances notamment et donc de pouvoir suivre ensuite les vaccinations des enfants.Un bureau décentralisé, construit par une ONG, sera aussi complètement équipé en mobilier et matériel. Ce bureau, installé au quartier 13, le plus peuplé et le plus éloigné du centre administratif, permettra aux habitants de pouvoir effectuer leurs démarches administratives sans devoir faire plusieurs kilomètres à pied.

Egalité des chances

Un guichet d'accueil et d'informations destiné aux victimes flémalloises de discriminations est désormais ouvert durant les permanences du service de la Population et de l'Egalité des chances, le mardi de 16h30 à 18h à l'hôtel communal, Grand'Route, 287

Cimetières communaux
Nouveaux aménagements

En 2011, d'importants aménagements ont été effectués dans les différents cimetières communaux.
Le mur d'enceinte du cimetière de Souxhon a été refait entièrement, une haie champêtre a été placée à l'ancien cimetière de Flémalle-Grande (Rue des Hospitaliers).
De nouveaux caveaux 2 corps ont été construits à Mons-lez-Liège, à Ivoz-Ramet et au cimetière des Trixhes. Dans ce dernier, une parcelle des étoiles a été créée. Elle permet d'inhumer spécifiquement les fœtus de moins de 180 jours et permet aux parents de venir s'y recueillir. Des petits caveaux pour 2 urnes (cavurnes) ont aussi été placés dans les 5 principaux cimetières, ceux-ci sont une alternative au columbarium, ils permettent le placement de 2 urnes dans une construction en béton enfouie dans le sol.
L'ancien cimetière de Mons-lez-Liège a aussi connu des modifications par l'enlèvement d'anciennes sépultures abandonnées et en ruine. En 2012, de nombreuses plantations viendront agrémenter l'endroit pour en faire un cimetière paysager. A cet effet, le service des sépultures fait appel aux montoises et aux montois qui souhaiteraient prendre part à la réalisation de ce projet en amenant des idées qui seront étudiées en partenariat avec l'asbl «Qualité-village-Wallonie». **Si vous êtes intéressé(e) d'amener votre contribution, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Rudy Wetz, Chef de service administratif au service des sépultures (04/234.88.57 – rudy.wetz@flemalle.be)**



Campagne du Ruban blanc
La lutte contre les violences faites aux femmes

Le service communal de l'Egalité des chances en partenariat avec le Centre Culturel, l'Athénée Guy Lang et la Province de Liège a participé activement à la campagne du « Ruban blanc ». Diverses actions ont été menées afin de sensibiliser les citoyens flémallois. Outre un grand ruban blanc apposé sur la façade du Château communal, symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes, les membres du personnel communal masculin ont reçu un pin's. Une exposition itinérante a été installée durant cette période dans les salles d'attente des services population, état civil au rez-de-chaussée du Château communal, dans les locaux de l'Athénée Guy Lang et à la cafétéria du Centre Culturel. Les étudiants de l'Athénée Guy Lang ont pu découvrir le film « Ne dis rien » d'Iciar Bollar et participer à un spectacle-forum « A l'Amour, à la mort » de la troupe « Alvéole Théatre ». Ces animations ont suscité de nombreuses réflexions. Les Flémallois, quant à eux, ont pu apprécier ce spectacle et ont assisté nombreux à la rencontre « café-débat » animée par Mme Ronveaux, formatrice-coordinatrice des actions de prévention du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion de Liège.
Ci-contre : un ruban blanc humain formé par les élèves de l'athénée Guy Lang.



2ème trimestre 2011 - 04/06
Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces de Brillant
ROBERT Jean-Baptiste et GROBE Eléonore
MARTINIELLO Ernesto et ANTONELLIS Maria



Noces d'Or
NIZET Marc et NICOLAY Léona
VAN LAER Joseph et MATITA Silvana
VRANCX Claude et BONAFE Luisa



BOULANGER Claude et DUMONT Liliane
RASIER Jules et TASSET Lise
PIRLET Jean et VAN EYSDEN Louise
TUCCITO Giovanni et GELSOMINO Antonietta
MONARD Christian et ARNOULD Nicole



2ème trimestre 2011
Ils ont fêté leurs noces à domicile

Noces de Diamant
DENIS Jean et MELON Renée
MEHAGNOUL Joseph et COLLETTE Mady

3ème trimestre 2011 - 10/09
Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces de Brillant
KREKELS Franciscus et GIRRES Joséphine



Noces de Diamant
LEMAIRE René et HORMAN Geneviève
BERTRAND Albert et HACHA Marie
REYNCKENS Christian et COMHAIRE Andrée



Noces d'Or
GERARD Pol et LASTERS Mireille



Noces de Diamant
WILMOTTE Georges et FRANCOIS Armandine



Noces d'Or
DAEMEN Louis et BROOS Monique
FOURNY Roger et BULLMAHN Helga
ADRIEN René et RIGA Alberte
HESSEL Jean et OSIM Francine



3ème trimestre 2011 - 17/09
Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces d'Or
FARCI Edouard et ERNST Lucie
(absents sur la photo)
NINANE Stéphane et ROBEYNS Léonce
TAORMINA Pietro et CESARINI Clara
BURTON Jean et DETAILLE Georgette
BOULANGER Charles et SEILLER Annette
WYNANDS Guillaume et GAROT Nicole



3ème trimestre 2011
Ils ont fêté leurs noces à domicile

Noces de Brillant
GUSTIN Michel et WIAMONT Suzanne



Noces de Diamant
CROCI Paolino et GHIRARDINI Alma



BERTOLAZZI Marco et BARALE Anita



CORNELIS Victor et NIZET Gisèle

Noces d'Or
MASSART Léon et MICHEL Yvette
DENIS René et MEERS Josée

4ème trimestre 2011 - 03/12
Ils ont fêté leurs noces à l'hôtel communal

Noces de Brillant
MARNETTE Joseph et HOGGE Maria



Noces de Diamant
VANDROMME François et HECK Jeanne



Noces d'Or

VERVOORT Joannes et HANNES Dimphna
STORDEUR Alphonse et GUILLIAMS Marie-Josée



Noces d'Or

MONSEUR José et FARNIR Marguerite
FRANKINET Alexis et MIGNOLET Jacqueline,
HUSQUES Laurent et ROSSOUX Claire
CAMPAS Démètre et DEMEUSE Marie



4ème trimestre 2011
Ils ont fêté leurs noces à domicile

Noces d'Or

FERET Zenon et MISTRETTA Maria
BONGIOVANNI Giuseppe et BILLIA Uberta



100 ans

Santé !

Louise Matot et née le 26 octobre 1911 à Montegnée. Après une scolarité sans problème, elle sera employée chez un notaire durant 11 ans, y compris durant les années de guerre. En 1937, elle se marie et met au monde sa première fille, Irène. A la fin de la guerre, Louise travaille au secrétariat des vicinaux puis à la coopérative centrale d'achat. Louise a divorcé et se marie une seconde fois en 1951. Elle donne naissance à Evelyne.
Une fois retraitée, le couple déménage à Hodister, un village proche de la Roche-en-Ardenne. Son mari décède en 1988. Louise vit seule dans sa maison mais en 2009, une mauvaise chute l'immobilise durant six semaines. Elle s'installe dans la résidence « Château de Ramioul » le temps de sa convalescence et de sa revalidation. Elle décidera d'y rester en compagnie de sa fille Evelyne. Louise s'y sent bien. Image à l'appui...

Fête des mariés



3 juin 2011



2 décembre 2011

Palma, une jeune fille d'à peine 90 ans

Depuis toujours, Palma aime les poupées. Rien de bien original si ce n'est qu'elle les aime tant qu'elle s'est mise, il y a 20 ans, à les collectionner jusqu'à en obtenir aujourd'hui plus de mille ! Avec l'aide de son mari aujourd'hui décédé, Palma a aménagé son grenier en un véritable petit musée. Poupées de cire, de chiffon, de porcelaine... Poupées de Chine, d'Espagne, du Maroc, de Pologne ... Poupées afro, disco, mini, maxi; tout est en rayon... Elle les trouve sur les brocantes, lors de bourses aux jouets ou à l'occasion d'un voyage. Il arrive que des personnes attentionnées lui en apportent à domicile. Sa plus ancienne (voir photo) est un bébé vénitien fait de papier mâché qu'elle a déniché lors de l'un de ses séjours au Canada. Son dada ? Les réparer, les récurer, les coiffer et les renipper. Couture, tricot, crochet, broderie ... elle maîtrise toutes les techniques pour leur refaire une garde-robe complète.



Débordante d'énergie, Palma vit en parfaite autonomie. Si on lui demande qui fait ses courses et qui s'occupe des tâches ménagères, elle hausse les épaules et vous regarde de travers. Les repas, la vaisselle, le jardinage... sont à ses yeux des tâches bien trop délicates que pour les confier à quelqu'un d'autre. Sa fille, qui lui rend visite quotidiennement, doit se fâcher pour qu'elle ne vienne pas bêcher son potager. L'an dernier, elle enfourchait encore son vélo mais cela lui est désormais interdit; une légère déficience auditive pourrait la mettre en danger sur la route. Palma va donc au supermarché à pied. Une fois par semaine, elle prend le bus, accompagnée de son chien, pour passer la journée dans sa maison de campagne du côté de Waremme. Elle en profite pour couper du bois, faire des confitures avec les fruits de saison et remettre un peu d'ordre.

Au printemps, elle s'envolera pour le Canada, histoire de rendre visite à sa deuxième fille qui l'accueillera encore avec une nouvelle poupée comme cadeau de bienvenue.
Chaque jour, la petite dame grimpe allègrement les deux étages de sa maison pour essuyer les quelques poussières qui pourraient rendre les poupées moins présentables. Certaines ne sont pourtant jamais sorties de leur boîte, d'autres sont protégées par un grand rideau de plastique transparent. Elle passe des heures dans son grenier à les contempler; chacune d'entre elles lui évoque quelqu'un ou lui rappelle un bon souvenir. Souvent elle s'assoupit parmi ce petit monde silencieux, un peu inquiète de l'avenir de ses bébés, dès qu'elle ne sera plus...

Bienvenue aux nouveau-nés

SAVANE Akim 16 mars 2011
HURLET Victor 18 mars 2011
JACOB Hugo 22 mars 2011
T'jean Naël 25 mars 2011
SCALAIS Nora 28 mars 2011
CALAMIA Solan 29 mars 2011
BRUCOLI Tania 31 mars 2011
BRUCOLI Matteo 31 mars 2011
LAGNEAUX Noémie 01 avril 2011
PEREDNIA Mattéo 04 avril 2011
DECLERCQ Kelian 20 mars 2011
MASY Laura 30 mars 2011
TASCIONE Héline 31 mars 2011
FRANS Timothé 07 avril 2011
DELVENNE Noah 12 avril 2011
ELIFOGLU Enis 02 avril 2011
DAEMEN Nora 11 avril 2011
HARDY Lindsay 19 avril 2011
BAWIN Bastien 25 avril 2011
MOKRAM Sofia-Rose 07 avril 2011
MORGANTE Maéva 11 avril 2011
ROUMIEUX Lyloo 13 avril 2011
LHOEST Tristan 18 avril 2011
BECKERS Louise 19 avril 2011
GOEMANS Chloé 19 avril 2011
OUAAI Léana 19 avril 2011
GRZESINSKI Amory 20 avril 2011
MELIS Célia 24 avril 2011
BUSUITO Lorenzo 24 avril 2011
VAN NERUM Karibe 20 avril 2011
DEVALKENEER Jérémy 27 avril 2011
DEVALKENEER Julia 27 avril 2011
PARLASCINO Chiara 21avril 2011
GUARNERI Loris 28 avril 2011
MARECHAL Jeanne 29 avril 2011
ROCCA Solaica 22 avril 2011
LECLERE Morgane 02 mai 2011
LECLERCQ Payton 06 mai 2011
LOFORTE Andrea 25 avril 2011
MARTELLI Maya 26 avril 2011
HERCOT Manon 04 mai 2011
MARCHANDISE Nathan 05 mai 2011
LOFORTE Timéo 06 mai 2011
VECQUERAY Aaron 11 mai 2011
CURTO Télio 07 mai 2011
SABEAU Matthéo 29 avril 2011
VENTURINI Célia 13 mai 2011
LIBERT Célya 16 mai 2011
LEMBICZ Patrick 12 mai 2011
LEMBICZ Victoria 12 mai 2011
DEREYMAEKER Nicolas 16 mai 2011
VANNITSEM Yannis 16 mai 2011
POLEUR Lisandro 24 mai 2011
TRINVAL Soazig 16 mai 2011
MALVETTI Elena 20 mai 2011
LACHARRON Ted 25 mai 2011
PIRLET Malo 23 mai 2011
HADDAOUI Saad 31 avril 2011
BRAHAM Mathys 26 mai 2011
MARECHAL Arthur 31 mai 2011
BOZZETTI Thibaud 01 juin 2011
MOREAU Camille 31 mai 2011
ALGOET Yanna 04 juin 2011
WASON Julien 10 juin 2011
NIBUS Mathys 17 juin 2011
GERARD Livia 24 juin 2011
MEISE Clémentine 24 juin 2011
GILLES Kalvin 27 juin 2011
CANNELS Victor 21 juin 2011
BERTRAND Camille 28 juin 2011
DAHMANE Noah 26 juin 2011
SUYMENS Romane 01 juillet 2011
SHEEPMANS Maël 01 juillet 2011
BRUYERS Maureen 06 juillet 2011
HAQUIN Aurélie 08 juillet 2011
GRAMME Esteban 11 juillet 2011
EL MJEBED Hassania 03 juillet 2011
RACCUGLIA Giulia 29 juin 2011
KOPER Léa 02 juillet 2011
SALAMONE Elano 04 juillet 2011
SCHMITZ Maëva 29 juin 2011
HAVET Florian 06 juillet 2011
DIALLO Binta 09 juillet 2011
SCAZZI Bastien 12 juillet 2011
SANTINI Celia 15 juillet 2011
DERY Norah 14 juillet 2011
KITUANA Lukeba 13 juillet 2011
GUELLIL Yanis 17 juillet 2011
LANNOY Kalel 22 juillet 2011
CUPPENS Lorenzo 20 juillet 2011
LEKENS Kassiane 22 juillet 2011
TOFFOLI Eline 19 juillet 2011
BROOS Naomi 01 juillet 2011
LARIVIERE Lizzy 19 juillet 2011
BRIQUET Alexandra 19 juillet 2011
NGUYEN Vi-Tien 12 juillet 2011
GILOT Zoé 22 juillet 2011
ALVAREZ MIEZENTSEVA Anaelle 18 juillet
ZACCARO Noah 05 août 2011
GANGAROSSA Amalia 31 juillet 2011
BOMESI WASINGIA Hilaire 15 juil. 2011
PAULIN Erine 04 août 2011
WIERTZ Pierrot 07 août 2011
JAHOVIC Adam 26 juillet 2011
JAHOVIC Valentino 26 juillet 2011
VESELKO Téa 26 juillet 2011
CORDIEZ Victoria 11 août 2011
BOUDLEL Mohammed 10 août 2011
VANDEBON Mayron 11 août 2011
THIELEN Manon 16 août 2011
LAURENT Mattéo 20 août 2011
FLORKIN-DANS Clara 17 août 2011
ROMERO-HIGUERAS Selena 17 août
MASILLON Maëlys 28 août 2011
MEGHA Maureen 25 août 2011
BALDE Marliatou 24 août 2011
BALDE Hariratou 24 août 2011
COOMANS Nora 02 septembre 2011
GUERRIERI Enzo 01 juillet 2011
PETIT Nathan 01 septembre 2011
GHIDINI Lily 05 septembre 2011
DEJAIFVE Loucka 09 septembre 2011
MFWAMBA Maelys 13 septembre 2011
SCHMIDT Gabriella 14 septembre 2011
BRAMS Eléonore 14 septembre 2011
KATZENBURG Eléa 03 septembre 2011
KONE Arielle 02 septembre 2011
DOCQUIER Chloée 07 septembre 2011
PIRLET Léo 05 septembre 2011
PIRLET Lucie 05 septembre 2011
BAWIN Léa 16 septembre 2011
MAWET Mélina 12 septembre 2011
PETERS Zoé 16 septembre 2011
ENGELS Anyssa 14 septembre 2011
WERY Laly 11 septembre 2011
MIGNOLET Flore 19 septembre 2011
SZECEL Lucie 21 septembre 2011
SMEETS Tom 25 septembre 2011
BUTERA Elena 01 octobre 2011
LEROY Flavio 29 septembre 2011
KANTAEVA Seyfullah 16 sept. 2011
AERTS Savanah 24 septembre 2011
DEVILLE Mathéo 27 septembre 2011
BROOS Thomas 23 septembre 2011
LEGRAND Emily 27 septembre 2011
CAPELLE Erika 06 octobre 2011
PEDALINO Elena 07 octobre 2011
WANSON Nolan 30 septembre 2011
NZAHOULT Ethan 28 sept.2011
PETIT Olivia 06 octobre 2011
INCIARTE HUERTA Fluvia 27 sept. 2011
THAPA Arpita 08 octobre 2011
BENDIAB Anissa 10 octobre 2011
RAMAEKERS Ethan 06 octobre 2011
DAHA Sahar 17 octobre 2011
MONSEUR Stéphanie 13 oct. 2011
LEMOINE Océane 23 octobre 2011
OURO-AGOUDA Larissa 20 oct. 2011
RICCOBONO Alice 21 octobre 2011
PERTILE Olivia 27 octobre 2011
SAGRAMOLA Pauline 26 oct.2011
PEREIRA PIO Tiago 21 octobre 2011
DONNAY Bryce 08 novembre 2011
PECHEUR Olivia 22 octobre 2011
DUMONT Maeva 21 octobre 2011
MARCU David 27 octobre 2011
KINON Lucie 28 octobre 2011
SIMAL Tao 31 octobre 2011
GOBERT Mathis 01 novembre 2011
CONSALVO Serena 26 octobre 2011
BAGHOUZ Ayoub 06 novembre 2011
COLLARD Pierre Junior 01 nov. 2011
TONIZZO Kyllian 06 novembre 2011
LIECKENS Stessa 04 novembre 2011
MASSART Louis 14 novembre 2011
IACOLINO Laura 31 octobre 2011
STASSEN Agathe 07 novembre 2011
JOANNES Diego 06 novembre 2011
DEVIVIER Myrlène 07 novembre 2011
POLEUR Lucas 07 novembre 2011
BAH Assiatou 18 novembre 2011
LEONARD Giulian 14 novembre 2011
CHERUY Zoé 10 novembre 2011
DOGAN Bekir 09 novembre 2011
DEFAWE Yanis 19 novembre 2011
NICOSIA Laly 14 novembre 2011
BROGNEAUX Lorraine 16 nov.2011
DUNAND Gabrielle 21 novembre 2011
DANTHINE Angélique 25 nov. 2011
ANGILELLA Mya 16 novembre 2011
COWEZ Alexy 21 novembre 2011
DEWITTE Loyd 24 novembre 2011
DALLA PIAZZA Adrien 16 nov. 2011
ROTUNDO Eléa 22 novembre 2011
MAKA Joshua 07 décembre 11
GODEFROID Clara 29 nov. 2011
HALLEZ Dorine 08 décembre 2011
LOWET Sacha 09 décembre 2011
PIREAUX Arthur 06 décembre 2011
JONLET Noah 10 décembre 2011
WARNIER Ryan 11 décembre 2011
SYMKENS Maryline 14 déc. 2011
TAOUFIQ Sanaa 15 décembre 2011
CHARLES Eliza 19 décembre 2011
GALLO Nathan 05 décembre 2011
WAGNER Alana 06 décembre 2011
SALEMI Flavio 13 décembre 2011
PIRKIN Sarah 12 décembre 2011
MIRISOLA Raphaël 08 déc. 2011
NGUYEN Olivia 16 décembre 2011
BONI Letizia 08 décembre 2011
BONI Alessandro 08 décembre 2011
SCARPINATI Alessio 13 déc. 2011
OUAMA Meryl 12 décembre 2011
CHAPELLE Laly 22 décembre 2011
ZITO Arthur 27 décembre 2011
VALENTIN Mila 22 décembre 2011
MALAISE François 15 déc. 2011
LAMBORELLE Johanna 28 déc. 2011
LIBERT Julyan 28 décembre 2011
OLIVIER Dyclan 29 décembre 2011
SEVRIN Noa 23 décembre 2011
MARCHICA Mattéo 23 déc. 2011
DEGAND Romain 30 décembre 2011
CHEVAILLOT Yaëlle 20 déc. 2011
BRAEKERS Florence 22 déc. 2011
EL BAKKALI Neyla 23 décembre 2011
VITTORINO Alessio 28 déc. 2011
VITTORINO Massimo 28 déc. 2011

Ils se sont dit «Oui»

Ciancabilla Laurent - Paquot Laura - Leburton Michel Jacquet Christine - Larose Renaud - Lemaire Laurence - Declercq Raphael - Tialans Loraine - Cricchio Gianfranco - Torregrossa Anna - Thielen Grégory et Paques Jessica - Dewael Stéphane - Ligotti Angela, D'Amico Giovanni - La Nera Elena - Boudrouz Ahmed et Youssfi Fatima - Barone Johan et Rion Irènée, Thirion Pascal et Hulin Catherine, Delief Henri et Evens Véronique, Iezzi Sébastien et Bechoux Sabrina - Liberti Antonino et Puccio Anna - Preudhomme Fabian et Bouheriche Tasadid - La Placa Salvatore et Leliepault Séverine - Delforge Thomas et Mathy Julie - Montalbano Franco et Renard Marie - Barthélemy Eric et Laurent Michèle - Reynders Jean-Michel et Priarollo Audrey - Jacobs Eric et Colecchia Giuseppina - Limbourg Christophe et Gielen Jessica - Greven Michaël et Duchesne Emmanuelle - Kabongo Mukendi Alain et Kadima Ndjibu Rachel - Lamy Fernand et Hordebise Dominique - Skivée Alain et Mînzu Daniela-Ionela - Heusling Laurent et Pirot Valérie - Casa Angelo et Libion Vanessa - Kinet Raphaël et Hulin Amandine - Guarrera Sébastien et Bourguignon Sophie - Pestiaux Christian et Hanique Valérie - Smetz Yoann et An-

gelucci Edwina - Moelants André et Salmon Brigitte - Böhm Benoit et Lodewyckx Pauliene - Soulet Dany et Clémens Cindy - Degive Xavier et Debray Carole - Sauvage Cédric et Jacques Vanessa - Carrubba Michaël et Toffoli Coraline - Limage Christopher et Henrard Jessica - Frédérick Dominique et Quattrone Mylène - Montalbano Antonio et Bockiau Hélène - Legrand Geoffrey et Ilyushchenko Iryna - Lodewyk Philippe et Maes Marie-Hélène - Goossens Philippe et Willems Valérie - Bodson Christophe et Dessoy Dominique - Vanmolkot Pierre et Schrijvers Rosette - Cloes Alain et Charlier Magali - Kinet Arnaud et Dodion Alexia - Decharneux Pierre et Thioune Amy - Ramacciotti Christophe et Heine Emilie - Delvenne Julien et Lievens Mélissa - Lenaers Marc et Boumadi Caroline - Bressel Freddy et Fejzic Rafeta - Davin Grégory et Protain Christelle -Emans Philippe et Sluse Marie-Thérèse - Sauvage Denis et Oger Evelyne - Bricteux Jean et Breesch Nathalie - Dechamps Jean-Claude et Wautier Josseline - Fox Maxime et Verdin Véronique - Olivieri Jean-Noël et Fautré Aline - Pugliese Guerino et Louho Fatiha - Bawin Steeve et Clamart Axelle - Lefevre Pierre et Kaya Leyla - Ramaekers Brice et Bay Véronique - Sools Michaël et Devignat Sophie - Flohimont Alain et Mackels Christiane - Husquin Eric et Heynderickx Silvia - Correa Deily et Racicot Marie-Eve - Vanderstukken Xavier et Failla Valérie - Piedboeuf Patrick et Schlesser Monique - Guilliams Jean-Luc et Brennenraedts Nancy - Verelst Pierre et Collard Prescilia - Dziri Lotfi Gafsa et Synave Valérie.

Ils nous ont quittés

Soimu Viktoria 86 ans
Vandormael Angèle 91 ans
Manette Marcelle 91 ans
Vera Morales Fernando 50 ans
Tintin Hubertine 98 ans
Vermeiren Marc 57 ans
De Coster Alphonsine 91 ans
Beckers Andrée 90 ans
Peharpré Ginnette 83 ans
Contin Elise 91 ans
Smolders Pierre 78 ans
Fraiture Raymond 79 ans
Crepin Andrée 84 ans
Meurice Marcel 83 ans
Cnapich Giuseppe 89 ans
Scarpa Bruno 87 ans
Bens Marie 84 ans
Haelewyn Flore 80 ans
Dickenscheid Marcel 68 ans
Casale Gerarda 94 ans
Gérard Charles 91 ans
Willième Marcel 71 ans
D'hondt Jean 84 ans
De Groote René 87 ans
Gollas Evange 86 ans
Neuvens Jean 92 ans
Ziane Jean 82 ans
Cerneels Marcel 80 ans
Gramme Collemans Liliane 80 ans
Delcourt Michaël 31 ans
Dams Marcel 85 ans
Maquet Fernand 78 ans
Servais Alise 73 ans
Crespin Joséphine 89 ans
Graindorge Rose-Marie 53 ans
Paquot José 92 ans
Damsin Yvonne 48 ans
Prest Guiseppina 88 ans
Gouverneur André 51 ans
Philippot Simonne 100 ans
Del Forno Georges 53 ans
Gérard René 79 ans
Rossoux Robert 63 ans
Welliquet Marcel 79 ans
Wergifosse Michelle 68 ans
Bollinne Jean-Marie 63 ans
Cloes Marie 82 ans
Oliveri Calogero 83 ans
Pirot Victor 76 ans
Vivegnis Ernest 89 ans
Dethier Marthe 72 ans
Gerckens Arlette 72 ans
Marchal Pauline 84 ans
Massart Léon 90 ans
Laloux Claudette 70 ans
Falzone Giuseppa 86 ans
Dradon Marie 96 ans
Beaurain Jeanne 94 ans
Marquet Marguerite 91 ans
Casarin Marie 75 ans
Klopp Constant 92 ans
Thiriart Jeanne 89 ans
Jadin Désirée 72 ans
Blandina Francesca 92 ans
Essers Jean 54 ans
Walthéry Jean 67 ans
Frankinet Hélène 94 ans
Heneffe Léopold 76 ans
Dumont Jean-Pol 57 ans
Herman Marie 73 ans
Malandra Maria 82 ans
Raickman Jean 87 ans
Pedoux Mireille 84 ans
Bucco Marcellina 100 ans
Likin Emilie 94 ans
Résimont Roger 89 ans
Lhoest Henri 68 ans
Cuccuru Maria 81 ans
Masset Antoinette 82 ans
Beudels Georgette 78 ans
Codogno Attilio 88 ans
Peiti Evaristo 91 ans
Paganelli Ennio 81 ans
Montulet Alexis 77 ans
Biondolillo Luigia 41 ans
Ingebos Edgard 87 ans
Stassin Paul 69 ans
Horvath Sandor 74 ans
Denis Jean 86 ans
Evrard Laure 77 ans
Gony Léa 93 ans
Danthine Georgette 87 ans
Van Meenen, Josette 65 ans
Devert Aimé 81 ans
Janicki Micheline 57 ans
Verdoot Rosa 60 ans
Pineur Georgette 83 ans
Bettoli Fioravanti 70 ans
Malbrouck Marie-Jeanne 87 ans
Vangorp Martine 92 ans
Ghijsen Alphonsine 85 ans
Barzasi Diletta 95 ans
Kimplaire Henri 79 ans
Tocchet Vittorina 83 ans
Bennaets Marie 74 ans
Postal Jean 72 ans
Govaers Danielle 65 ans
Fabbri Alba 84 ans
Legrain Rose 76 ans
Melin Nicole 67 ans
De Ceuninck Félicie 85 ans
Coune Germaine 71 ans
Chantraine Denise 84 ans
Verheyden Maria 79 ans
Liberek John 76 ans
Putzeyse André 73 ans
Fraiture Blondine 81 ans
Mottoulle Jean 54 ans
Bussart Denise 86 ans
Dubois Louis 86 ans
Nolet Robert 85 ans
Wynen Yvonne 87 ans
Piot Robert 87 ans
Haelewyn Carmen 75 ans
Sybille Andréa 85 ans
Bellomo David 32 ans
Grandjean Florence 93 ans
Cools Alfred 95 ans
Lucchese Giuseppe 76 ans
Bodart Marie 81 ans
Pasto Clara 79 ans
Mercken Joséphine 96 ans
Closset Fernand 91 ans
Bertrand Marcel 91 ans
Rasquinet Julienne 79 ans
Schmitz Henri 75 ans
Renard Pola 86 ans
Smulders Albert 95 ans
Renson Emile 91 ans
Steinbusch Pierre 80 ans
Cascio Antonio 64 ans
Henen Marie-Louise 69 ans
Wangneur Paul 77 ans
Herbillon Thierry 47 ans
Dolsek José 75 ans
Noret Victor 81 ans
Dujardin Germaine 76 ans
Thomé Emile 77 ans
Pougin Henriette 66 ans
Nacry Léa 84 ans
Theuwissen Ferdinand 93 ans
Mortroux Jean 72 ans
Jamart Joseph 63 ans
Maerheyt Germaine 88 ans
Schmïtz André 67 ans
Singer Maria 79 ans
Di Gironimo Mario 74 ans
Wrotecki Johann 83 ans
Neyens Jean-Marie 68 ans
Dozo Anny 90 ans
Binard Germaine 83 ans
Dodion Lucienne 80 ans
Piérard Léon 86 ans
Visentin Amelia 86 ans
Mertens Odette 72 ans
Defresne Antony 59 ans
Terve Arnold 86 ans
Vandenberg Marie 84 ans
August Hedwige 91 ans
Del Sal Eléna 81 ans
Plingers Andrée 84 ans
Vestraete Jacqueline 78 ans
Ardeneus Augustine 91 ans
Dallemagne Serge 74 ans
Lacrosse Jacqueline 89 ans
Jalet Armand 73 ans
Racour Ginette 73 ans
Meers Josée 74 ans
De Keyser Victorine 76 ans
Delloye Michel 72 ans
Dormal Luc 54 ans
Collignon Marc 56 ans
Ottenborghs Sylvia 76 ans
Righi Raimondo 81 ans
Deloye Josine 87 ans
Bleurheid Martial 88 ans
Wathelet Gilbert 68 ans
Charlier Suzanne 87 ans
Jasselette Jean 74 ans
Morlighem Viviane 58 ans
Manica Rica 74 ans
Pacheco Ana 79 ans
Van Hove René 83 ans
Vanderwegen Marcelle 85 ans
Lemaye Luc 57 ans
Carpentier Marie-Louise 97 ans
Duchesne Renée 90 ans
Vanhakendover Mathilde 84 ans
Bricmanne Jacqueline 74 ans
Wionmont Nicole 60 ans
Zandona Jean 76 ans
Maillard Marthe 75 ans
Warnier Mike 23 ans
Gonda Ashley 8 ans
André Guy 52 ans
Delbrouck Odette 56 ans
Van Mullem Victorine 63 ans
Laeremans Marie 85 ans
Huskin Micheline 65 ans
Halet Jules 84 ans
Delloye René 90 ans
Bianchi Michelina 74 ans
Walheer Désirée 99 ans
Carisio Valentino 80 ans
Gonzato Santina 88 ans
Flamand Jeanne 67 ans
Beduin Marie 95 ans
Fraipont Mariette 99 ans
Laurent Elise 78 ans
Riga Jeanne 90 ans
Graindorge Georgette 94 ans
Nivarlet Jean 87 ans
Mestrez Hubert 88 ans
Ravez Raymonde 86 ans
Honnay Marie 96 ans
Dechamps André 84 ans
Rerecic Kristina 90 ans
Deserrano Jeannine 82 ans
Braine Liliane 59 ans
Noez Josée 85 ans
Jehoulet François 77 ans
Bas Frans 75 ans
Goossens Léon 75 ans
Detaille Gilberte 71 ans
Crickx Michel 70 ans
Rigo Jean-Luc 42 ans
Baraté Michel 55 ans
Comminette André 79 ans
Benoit Eugénie 89 ans
Marcos Andrés 87 ans
Noirfalise Pierre 76 ans
Helin Denise 90 ans
Dragone Grégorio 71 ans
Dumont Marcel 76 ans
Muraille Céline 94 ans
Settefrati-Epier Marie-Hélène 47 ans
Jennen Ivonne 88 ans
Humblet Marie 70 ans
Mottard Léonard 85 ans
Defossa Maria 84 ans
Caridi Iolanda 83 ans
Nardin Carmela 90 ans
Berger Marie 91 ans
Van der Biest Julietta 91 ans
Melis Maria 88 ans
Pillitteri Baldassare 80 ans
Burton Gérardine 95 ans
Pogorzelski Leokadja 86 ans
Leplat Georgette 81 ans
Claassen Bertha 78 ans
Lurquin José 89 ans
Schouben Simone 87 ans
Maroy Marcel 59 ans
Velter Marceline 67 ans
Leclerc Jean 81 ans
Mintjanyk Maria 85 ans
Tirone Salvatore 58 ans
Materne Christine 55 ans
Manderfeld Marguerite 71 ans
Kipek Libuse 82 ans
Pecheur Pierre 74 ans
Faccinetto Antonia 90 ans
De Lazzari Giuseppe 80 ans
Halloy Marie 87 ans
Berny Guy 62 ans
Braine Yves 69 ans
Landenne Irène 91 ans
Palmieri Pasqualina 79 ans
Englebert Marie 78 ans
Beheydt Eric 52 ans
Quenon Ghislaine 72 ans
Govaers Vincent 66 ans
Ehlen Danielle 61 ans
Bellinaso Lino 75 ans
Leclere Raymonde 70 ans

Vivre son handicap à Flémalle, à tout âge, à tout moment et en toute circonstance, un défi à relever ensemble

A l'initiative de notre service de l'Egalité des Chances, l'administration communale de Flémalle organise le 9 juin prochain, sur le plateau des Trixhes, une grande manifestation qui mettra à l'honneur « la personne handicapée ». Cette journée apportera des réponses aux nombreuses questions mais aussi et surtout permettra à chacun de participer activement et gratuitement à une foule d'animations sportives et culturelles adaptées. Plusieurs stands d'informations vous accueilleront dans la salle A. Cools.



Plusieurs des activités prévues pourront être pratiquées par « les valides », dans une situation similaire à celles « des moins valides »

A titre d'exemples on peut annoncer d'ores et déjà les activités suivantes :

Le CPAS, avec son véhicule Mobiflémalle, adapté aux personnes à mobilité réduite, véhiculera les personnes souhaitant participer à la manifestation. Les ateliers d'insertion sociale animeront un jeu de reconnaissance des saveurs en se mettant dans le contexte d'une personne malvoyante. L'association socialiste des personnes handicapées (ASPH) proposera un parcours interactif et ludique de sensibilisation aux handicaps et vous initiera à la «boccia», jeu de pétanque adaptée. Les Galops de l'Alloue (asbl) vous présenteront un carrousel de cavaliers valides et moins valides ainsi qu'un parcours de jeu à cheval et/ou poney. Ils vous promèneront en calèche tirée par des chevaux de trait ardennais. Vous découvrirez le système d'autoguidage pour personnes peu ou mal voyantes sur la piste d'athlétisme. Vous pourrez assister à un spectacle théâtral « Les Poubelles », créé et joué par un groupe d'hommes et de femmes présentant une déficience intellectuelle modérée ou sévère ayant pour thème la problématique des déchets.

La personne handicapée est souvent prise en charge et le théâtre lui ouvre d'autres portes, celles de la création, de l'enrichissement personnel. C'est un passeport vers l'extérieur, un « regardez-moi, j'existe ». Lors du spectacle, ces personnes affirment leur existence, elles affrontent la scène, elles sont vivantes …, différentes, oui ; mais vivantes.

Moments formidables où nous comptons vivement sur votre présence voire mieux, votre participation …

En partenariat avec l'association socialiste des personnes handicapées (ASPH) de Flémalle avec la régionale ASPH de la Province de Liège et la section ASPH de Seraing, l'asbl entre nous (ALTEO), les Galops de l'Alloue, l'enseignement spécialisé de la communauté française de Flémalle « l'Envol », le Centre Sportif Local (CSL), l'AWIPH, le Centre Publique d'Action Sociale (CPAS), le Centre culturel, les services de la Jeunesse, Culture, Sports et Loisirs.

La Bibliothèque bientôt inaugurée

Les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment de Tubemeuse situé sur la Grand'Route se terminent. L'immeuble accueillera prochainement la nouvelle bibliothèque communale. L'inauguration est annoncée pour le vendredi 4 mai.



Ce magnifique espace, moderne et lumineux a spécialement été aménagé pour que « La bibliothèque », c'est ainsi qu'elle a été baptisée, devienne le lieu où vous prendrez plaisir à venir flâner seul ou en famille, à dénicher une nouveauté ou un chef-d'œuvre oublié, à surfer sur internet, à vous installer confortablement pour consulter les journaux et les revues nouvellement acquis ou encore à assister à des « heures du conte »…

La « Bibliothèque » 410 Grand'Route - 04/233.93.68 vous accueillera :

- **Lundi de 10 h à 12 h**
- **Mardi de 10 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h**
- **Mercredi de 10 h à 17 h**
- **Jeudi de 14 h à 18 h**
- **Vendredi de 10 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h**
- **Samedi de 9 h à 13 h**

Le véhicule de proximité se présente au public

Subsidié par la Région Wallonne dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, il est destiné à rapprocher les différents acteurs locaux de la population. Au plus près, au sein même de vos lieux de vie, à l'occasion de manifestations populaires, d'activités de quartier.

Pour tout renseignement :
Echevinat JCSL : 04/235 10 80



Le Tour sera à Chokier

Trois opérations Tour de France se dérouleront dimanche 1er juillet dans le village de Chokier.

La première opération est le Relais Etape, un village d'animations et de réception d'environ 3000m² installé au centre de Chokier. La deuxième opération est l'Inter Etape Antargaz, une piste BMX ouverte au grand public accompagnée d'un espace de réception pour Antargaz. La troisième est une opération Secours Populaire, une action de mécénat qui permet l'accès à un événement sportif et à la pratique du sport.